PARTISANS ET ADVERSAIRES DE SAÂDANI

LES MESSAGES D'OULD ABBÈS

Page 5

NOUVEL ENTRAÎNEUR DES VERTS

LE NOM RÉVÉLÉ AUJOURD'HUI

Page 24

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2919 | Jeudi 27 octobre 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS (9E J)

LE LEADER ET SON DAUPHIN EN DÉPLACEMENT PÉRILLEUX

Page 17

HAUTE COMMISSION DE SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

LE FFS RÉPOND À BOUTEFLIKA

Page 3

CLASSEMENT DOING BUSINESS 2017

ABDESSALEM BOUCHOUAREB RÉAGIT

Page 4

PERMIS DE CONDUIRE BIOMÉTRIQUE À POINTS

VERS LE DURCISSEMENT DES SANCTIONS

Page 6

ACCIDENT PRÈS DE TAMANRASSET

TROIS MORTS ET TROIS BLESSÉS

Page 4

PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE BIRTOUTA-ZERALDA

RÉCEPTIONNÉE LE 1er NOVEMBRE PROCHAIN

Page 4

Repères %

8 personnes ont été tuées dans cinq accidents de la circulation

671 exposants au SILA

13e Conférence du Dialogue (5+5) se tiendra demain

Dangers de l'internet : le rôle des parents dans la protection des enfants souligné

Le rôle déterminant des parents dans le processus de lutte contre les risques liés à l'internet pour les enfants a été souligné à Constantine par les participants à une journée de sensibilisation sur les dangers liés à l'usage de l'internet.

L'internet est un outil à double tranchant et les parents ont la responsabilité d'éduquer et d'orienter leurs enfants afin qu'ils utilisent correctement ce moyen moderne d'information et de communication, ont considéré les présents à cette rencontre de sensibilisation et d'orientation organisée à l'université Emir Abdelkader à l'initiative de la sûreté de wilaya.

Cet outil qui peut être un *"piège redoutable"* pour les enfants en particulier, doit être contrôlé et surveillé par les parents qui dans ce volet *"n'ont aucun droit à l'erreur"*, ont encore estimé les participants à cette rencontre tenue à l'université des sciences islamiques Emir Abddelkader.

Les parents doivent savoir que leurs enfants sont au quotidien et à chaque moment passé devant le net des *"proies à des criminels qui font de la toile un terrain de chasse privilégié"*, a indiqué le commissaire de police, Feirouz Bouderioua, chef de la brigade de cybercriminalité qui a appelé les parents à consolider les actions de lutte contre ce phénomène en gardant un œil vigilant sur ce que font leurs enfants sur l'internet. L'internet est certes un moyen incontournable, en passe de devenir vital dans la vie quotidienne des peuples, et son utilisation doit répondre à des normes bien précises pour éviter *"tout retour de manivelle"*, a encore ajouté la conférencière, insistant sur le rôle de l'école dans l'accompagnement des efforts de lutte contre les dangers de l'internet. A l'initiative de la Sûreté de wilaya, la journée de sensibilisation a réservé un espace de communication et d'orientation sur la conduite à adopter et les moyens à mettre en œuvre pour préserver une sécurité routière. Inscrite dans le cadre du programme de sensibilisation et de formation de la sûreté de wilaya des dizaines d'étudiants universitaires et des stagiaires des différentes écoles de police de la wilaya ont pris part à cette journée.

Inauguration d'une exposition à New York

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et le représentant de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum, ont inauguré, lundi soir à New York, une exposition dédiée à l'éradication de l'habitat précaire à Alger. L'exposition, intitulée «Alger, première capitale africaine sans bidonvilles», a été organisée au sein des Nations unies, à la veille de la tenue d'une rencontrede haut de niveau de l'ONU sur l'avenir des villes.

M. Zoukh se trouve actuellement à NewYork, accompagné d'une délégation composée de cadres de la wilaya, pour présenter, aux Nations unies, l'expérience de l'Algérie en matière de résorption des bidonvilles menée en exécution du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant l'éradication totale de l'habitat précaire en Algérie. À travers son programme d'éradication to-tale des bidonvilles, qui constitue une avancée historique dans la réalisation des Objectifs deDéveloppement durable à l'horizon 2030, Alger aura ainsi réussi son pari en la matière en précédant de 15 ans l'atteinte des Objectifs tracés par les Nations unies dans ce domaine.

Mardi,le wali d'Alger, participera à l'ONU à un évènement de haut niveau sur «Le nouvel agenda urbain et l'avenir des villes». M. Zoukh animera, à cette occasion, une conférence sur les actions menées par la wilaya d'Alger pour l'éradication des bidonvilles

Hommage aux travailleurs de la Télévision et de la Radio…

À l'occasion du 54eme anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes, le ministre de la Communication présidera, aujourd'hui et demain, les traditionnelles cérémonies organisées respectivement par la Télévision et la Radio algériennes en l'honneur de leurs travailleurs

Après le traditionnel dépôt de la gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs du devoir, le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera, demain vendredi au Centre culturelAïssa-Messaoudi, accompagné de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Imène-Houda Faraoun, la cérémonie d'oblitération d'un timbre-poste dédié au défunt Aïssa Messaoudi, l'un des pères fondateurs de la Radio algérienne.

Dixit

Amara Benyounès, Président du MPA :

« Le Président est libre. Mais je ne vois pas pourquoi il changerait un Premier ministre qui a l'expérience, la loyauté et la fidélité nécessaires à six mois d'une échéance électorale. Par la suite, je pense que la Constitution est très claire. Le président de la République doit choisir un Premier ministre après consultation des partis politiques de la majorité. Pour l'instant, on ne sait pas qui sera le parti majoritaire. Si c'est toujours le parti de M. Sellal (le FLN), le Président pourra le reconduire. Si c'est un autre parti, le Président choisira un autre Premier ministre pour diriger le prochain gouvernement ».

Une femme âgée vit avec un fœtus calcifié dans le ventre depuis 30 ans

Un cas extrêmement rare découvert cette semaine par des médecins à Skikda à suscité le buzz sur les réseaux sociaux. Une femme âgée de 73 ans a vécu avec un fœtus calcifié dans le ventre depuis au moins 30 ans sans le savoir.

Des images 3D, publiées par un des médecins, reconstituées à partir d'un scanner de la patiente et montrant le fœtus pétrifiée a été partagée des milliers de fois sur facebook. "Incroyable", "impossible" ou encore "sobhan allah", ont commenté des centaines d'internautes stupéfaits.

Venue pour des douleurs en rapport avec des conduits biliaires bouchés, le cas de cette dame a été découvert par hasard grâce à l'exploration radiologique, a assuré le Dr. Hichem Benoumechiara, médecin chef de la réanimation au niveau de l'hôpital Abderezzak Bouhara de Skikda.

Appelé le lithopédion, le cas d'un fœtus issu d'une grossesse extra-utérine et mort sans avoir été expulsé est très rare. Sa calcification et sa tolérance par le corps peut atteindre 50 ans.

"Ce genre de cas se rencontrent exclusivement dans les milieux défavorisés et peu médicalisés. Une échographie ou radiographie simple du bassin aurait révélé le problème depuis longtemps. Mais ce sont des patientes qui ne se plaignent pas et ne se font pas consulter que rarement", a expliqué Dr. Benoumechiara, chargé de la préparation et du suivi de la patiente.

Il a ajouté que la dame sera opérée le 30 octobre mais l'intervention pourrait ne porter que sur son problème urgent, le fœtus calcifié ne représentant pas une urgence étant là depuis longtemps. Il explique toutefois que le lithopédion pourrait exposer la patiente à certains risques dont la douleur et le risque de compression des organes voisins.

HAUTE COMMISSION DE SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

Le FFS répond à Bouteflika

A l'instar d'autres partis politiques le front des forces socialistes (FFS) à répondu au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

PAR KAMAL HAMED

Ce dernier a invité la classe politique à se prononcer sur la proposition de nomination d'Abdelwahab Derbal à la tête de la Haute commission de surveillance des élections (HCSE). D'emblée le FFS estime qu'il y'a absence *« des pré-requis politiques et institutionnels qui feraient de la mise en place de la commission de surveillance des élections, et donc des conditions dans lesquelles ladite commission devra effectuer ses missions, un apport effectif à l'amélioration de l'exercice électoral dans notre pays »*.

Par conséquent le plus vieux parti de l'opposition *« n'estime pas utile d'apporter un jugement sur la personne quand c'est sur la démarche ayant présidé à la création de la structure que portent ses réserves »*.

Dans la déclaration rendue publique hier et signée de la main du premier secrétaire, Abdelmalek Bouchaffa, « *le FFS estime que commenter une nomination à la tête d'une structure est un usage qui n'a de sens que si on cautionne les conditions de mise en place de la structure en question qui émane d'une Constitution non-consensuelle »*. Une réponse qui ne souffre d'aucune équivoque. Le FFS manifeste clairement son incrédulité. Ce parti, en d'autres termes, rejette la démarche même du pouvoir s'agissant de la HCSE puisque il la considère comme l'émanation d'une *«Constitution non consensuelle »*. Le FFS évoque ainsi la Constitution révisée adoptée le 7 février dernier par le Parlement réuni en session extraordinaire.

Ce parti, à l'instar d'ailleurs de la majorité des partis de l'opposition, n' pas voulu participé aux consultations engagées par le pouvoir autour de cette loi fondamentale. Cela dit, par cette réponse négative le FFS rejoint le camp des partis politiques qui ont eu déjà à adopter la même position. Presque aucun parti de l'opposition ne s'est exprimé sur le choix de la personne d'Abdelwahab Derbal.

Ce n'est pas la personne de cet ancien ministre et ex-ambassadeur qui est à l'origine de cette attitude, mais l'opposition rejette en bloc la démarche du pouvoir relative à cette HCSE.

Les partis de l'opposition, qui ont bataillé pour l'installation d'une commission indépendante de surveillance des élections, estiment, en effet, que la HCSE est loin de répandre favorablement à leurs doléances. Par ailleurs le FFS, dont la réponse à l'invite du président Bouteflika, était attendue et ne constitue pas une surprise , a saisi cette opportunité pour mettre de nouveau en exergue ses propositions de sortie de crise.

Une décision de fin de non-recevoir

Il a ainsi, après avoir rejette ce qu'il considère comme *« formalisme dans le dialogue »*, remis sur la table sa proposition relative au consensus national.

« Le FFS n'a cessé de faire des propositions de sortie de crise pacifique, organisée et contractuelle dans laquelle le dialogue et la concertation ne seraient pas de pure forme et ouvriraient la voix à la reconstruction du consensus national qui manque cruellement à notre pays » indique le premier secrétaire du parti. Ce parti réitère par conséquent de manière claire *« sa proposition de sortie de crise par la reconstruction d'un consensus national qui mettrait fin au formalisme actuel lequel vide l'exercice institutionnel de tout prolongement positif sur le terrain de la gouvernance »*.

KH

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Louh insiste sur son importance

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué à Alger que la loi portant création du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) permettra de *"lever les réserves"* enregistrées à l'égard de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCP-PDH).

Dans sa présentation du projet de loi fixant la composition du CNDH et les modalités de désignation de ses membres, ainsi que les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement, devant les membres du Conseil de la nation, M. Louh a précisé que "*ce texte qui tient compte des normes internationales devrait permettre de lever les réserves enregistrées à l'égard de la CNCPPDH qui a perdu sa place dans le classement international des organismes des droits de l'Homme depuis 2009, passant de la catégorie +A+ à la +B+ qui comprend les organismes qui ne sont pas en totale conformité avec les principes établis par l'Assemblée générale des Nations unies".*

"Ce classement ne permet pas à la CNCP-PDH de participer aux travaux des instances et mécanismes onusiens des droits de l'Homme", a ajouté le ministre.

M. Louh a rappelé que le CNDH *"assurera une mission de surveillance, d'alerte précoce et d'évaluation en matière de respect des droits de l'Homme",* affirmant que l'Algérie *"a accordé un intérêt particulier à ces droits",* lequel intérêt, a-t-il dit, reflète l'attachement profond de notre pays au respect des droits de l'homme, lesquels furent partie indissociable du combat de notre peuple pour la liberté, la dignité et la justice.

Partant de son attachement aux principes internationaux des droits de l'homme, *"l'Algérie a prévu dans ses lois des dispositions protégeant les droits et les libertés fondamentales et criminalisant l'atteinte à ces derniers",* a soutenu le ministre, rappelant que le système judiciaire algérien garantissait la présomption d'innocence et les droits de la défense.

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que le système juridique a connu dans le cadre de la mise en oeuvre du programme du président de la République relatif à la réforme judiciaire un *"progrès"* concret dans le domaine des droits de l'Homme qui s'est *"particulièrement concrétisé par la consolidation de la présomption d'innocence, des droits des personnes placées en garde à vue et des prévenus, et le caractère exceptionnel de la détention provisoire, ainsi que la mise en place de méthodes alternatives à l'emprisonnement, la promotion de la liberté de la presse par l'annulation de la peine privative de liberté dans les délits de presse, ainsi que le texte portant droit d'accès à l'information, et ce, conformément à la loi qui sera élaborée en la matière".* Dans le même sillage, le ministre a indiqué que les lois relatives à la femme ont "*fait l'objet d'une révision profonde qui a permis une meilleure représentativité de celle ci dans les assemblées élues, ainsi que l'appui de leurs droits civiques et politiques, et leur protection de toute forme de violence"* ajoutant que *"les lois relatives à certaines catégories de la société ont également été révisées notamment celles des personnes âgées, des handicapés et des enfants".* Par ailleurs, la politique de la concorde civile suivie de la Charte pour la réconciliation nationale *"comme solution humanitaire et juridique à la tragédie nationale"*, ajoute le ministre, reflète *"l'attachement de l'Algérie et de son peuple aux droits de l'Homme et au respect du principe du dialogue, de la tolérance, la modération et le rejet de toute forme de violence dans une société régie par des valeurs, des lois et des réglementations".*

Exposant les principes sur lesquels est fondé ce conseil, M. Louh a *"vivement déploré"* l'utilisation des droits de l'Homme comme *"prétexte pour s'ingérer dans les affaires internes des pays, dans un contexte marqué par les mutations des relations internationales sur la base des intérêts économiques et géostratégiques".*

L. B.

ENTREPRISES CHINOISES EN ALGÉRIE

Tebboune souligne l'importance de l'encadrement humain

Le ministre de H'habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune a souligné l'impératif pour les entreprises chinoises de doter les projets qui leur sont confiés de l'encadrement humain nécessaire, a indiqué hier un communiqué du ministère.

M. Tebboune qui a reçu au siège de son département ministériel l'ambassadeur de Chine à Alger, a échangé les vues avec le diplomate chinois sur les moyens de renforcer les moyens qui permettent aux entreprises de son pays de mettre en œuvre toutes leurs capacités matérielles et technologiques pour la réalisation des différents programmes de logements.

Les deux pays œuvrent a approfondir leur coopération bilatérale au mieux de leurs intérêts mutuels, souligne la même source.

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation des acquis exceptionnels réalisés au titre des relations bilatérales dans différents domaines, l'ambassadeur de Chine a exprimé la disposition de son pays à encourager les entreprises chinoises d'investissement et à promouvoir la coopération bilatérale.

M. Tebboune a salué la coopération chinoise et les relations qui unissent les deux pays amis.

R. N.

PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE BIRTOUTA-ZERALDA

Réceptionnée le 1er novembre prochain

Le projet de la ligne ferroviaire à double voie électrifiée reliant Birtouta à Zéralda (wilaya d'Alger) sera réceptionné ce 1er novembre prochain, a annoncé, hier dans la matinée sur les ondes de la Radio nationale, le Directeur général de l'Agence nationale pour les études et le suivi de la réalisation des investissements dans le secteur ferroviaire Azzedine Freddi. Soulignant l'achèvement de la plupart des travaux en un temps record grâce à la volonté et les efforts des travailleurs.

Une ligne ferroviaire qui assurera un bonne fluidité de la circulation routière vers les communes côtières du Sahel

PAR IDIR AMMOUR

« *La mise en ligne des le 1er novembre de cette ligne, apportera indéniablement, des solutions pour le transport au Sahel algérois où l'accès reste difficile aux communes côtières de Zéralda et de Staouéli, à partir de la vieille voie qui longe la côte ou même de l'autoroute. Elle apportera une bouffée d'oxygène à une région asphyxiée par une infernale circulation automobile entre la capitale et les communes côtières du Sahel notamment Staouéli, Zeralda, Douaouda, Fouka ou Bou Ismail* », a-t-il ajouté.

Pour rappel, ce projet de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda (21 km), dont la réception, prévue initialement en juin dernier, puis pour en octobre (le mois en cours), a été reportée en raison d'un problème d'expropriation, "*sera mis en service à partir de novembre prochain*", a affirmé M. Azzedine Freddi. Le Directeur général de l'Agence nationale pour les études et le suivi de la réalisation des investissements dans le secteur ferroviaire Azzedine Freddi, a déclaré que ce train électrifiée sera doté d'un équipement de la dernière technologie moderne, selon les normes internationales et nous sommes, a-t-il précisé dans la phase de test après l'achèvement de la plupart des travaux en vue de son exploitation des le premier (1er) Novembre, selon les instructions du ministre des Transports Boudjemaa Talai.

"*Confiée à une société nationale (INFRARAIL) et turque (YAPIMERKEZI), la réalisation de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement ferroviaire de la région algéroise*», a-t-il ajouté .Le Directeur général de l'Agence nationale pour les études et le suivi de la réalisation des investissements dans le secteur ferroviaire Azzedine Freddi, tient à mettre en valeur les efforts consentis par l'état en soulignant que c'est pour la première fois qu'on retrouve une ligne ferroviaire du coté Ouest d'Alger. Concernant le timing, M. Azzedine déclare pour le train à grande vitesse, il est de 30 minutes et 40 minutes pour un train qui s'arrête dans les stations qui sont équipées avec tous les moyens modernes pour assurer le confort du citoyen.

L'invité de la Radio nationale a souligné que souligné que ce projet, a permis le recrutement de pas moins de 1400 ouvriers. Selon l'invité de la radio nationale « *la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda prendra plus d'importance après la réalisation de deux extensions, actuellement à l'étude, à savoir Zéralda-Aïn Bénian en passant par Staouéli et Chéraga (15 km) et Zéralda-Gouraya (90 km) en desservant Bou-Ismail, Tipaza et Cherchell* ».

I.A.

CLASSEMENT DOING BUSINESS 2017

Abdessalem Bouchouareb réagit

PAR RIAD EL HADI

L'Algérie a enregistré pour la première fois une progression au classement Doing Business 2017 (DB 2017) de la Banque mondiale, a estimé hier le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, en réaction à ce classement publié mardi à Washington.

"*Pour la première fois depuis l'institution du Rapport Doing Business par la Banque mondiale en 2003, l'Algérie enregistre une progression significative de sept places dans le classement de 2017. L'Algérie est même en tête des pays réformateurs au Maghreb en 2016*", s'est félicité M. Bouchouareb dans un communiqué de son ministère.

L'Algérie, a-t-il poursuivi, "*rompt ainsi avec le cycle de repli, même si l'évaluation du DB 2017 n'a pas inclus toutes les réformes*", celles-ci intervenant après la clôture de l'évaluation à l'exemple du nouveau code des investissements promulgué en août dernier et ses nombreuses dispositions pour la facilitation et la réduction des procédures et des délais ainsi que les textes relatifs à la compétitivité de l'économie.

"*Nous sommes déterminés à poursuivre les efforts de réformes pour concrétiser la nouvelle politique d'investissement et relancer le développement industriel dont l'amélioration de l'environnement des affaires est une composante essentielle*", a-t-il ajouté.

M. Bouchouareb a soutenu que l'amélioration du climat des affaires est un "*objectif permanent*" et une "*action collective constante*" dont "*nous prenons toute la mesure et pour laquelle nous agissons avec efficacité*" à travers le Comité National Doing Business qui réunit le gouvernement et les partenaires sociaux (patronats et syndicat).

Sur le terrain, "*nous le ressentons, les choses bougent et évoluent dans la bonne direction*", a-t-il considéré.

Par ailleurs, "*nous allons nous pencher sur le rapport, l'analyser en profondeur pour identifier et affiner les mesures susceptibles d'intégrer notre matrice d'actions*", a avancé le ministre.

Pour rappel, le DB 2017 de la BM a indiqué que l'Algérie s'est hissée à la 156ème place avec un score de 47,76 points sur 100 après avoir occupé la 163ème place dans l'édition 2016 de ce classement qui évalue le climat des affaires à travers le cadre réglementaire s'appliquant aux PME dans 190 économies en évaluant notamment dans quelles conditions elles peuvent lancer leurs activités, avoir accès à l'électricité, au crédit ou payer leurs impôts.

R. E.

ACCIDENT PRÈS DE TAMANRASSET

Trois morts et trois blessés

Trois personnes sont mortes et trois autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu à quelque 40 km au nord de Tamanrasset, a-t-on appris hier des services de la Protection civile.

L∆accident s'est produit suite à une collision entre un camion de transport de marchandises et un véhicule taxi, mardi soir à l'entrée de la localité de Tit, causant la mort sur le coup de trois personnes (6 à 34 ans), et des blessures de différents degrés de gravité à trois autres (4 à 37 ans), a-t-on précisé.

Les corps des victimes et les blessés ont été transférés à l'hôpital de Tamanrasset, et une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

R. N.

À 121,9 MILLIARDS DE DOLLARS À FIN SEPTEMBRE 2016

Les réserves de change fondent

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les réserves de change de l'Algérie ont baissé à 121,9 milliards de dollars à la fin septembre 2016 contre 129 milliards de dollars à fin juin 2016, a indiqué hier le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal.

Les réserves de change étaient à 144,1 milliards de dollars à fin 2015, a encore souligné M. Loukal lors de son audition par la commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre de l'examen du projet de la loi de finances 2017 par cette commission.

Le rapport de la Banque mondiale (BM) sur la région Mena avait situé en août dernier le montant des réserves de change de l'Algérie, à l'horizon 2018, à 60 milliards de dollars. Des prévisions vite démenties par la Banque d'Algérie les trouvant alarmistes. Le niveau des réserves de change à fin 2018 sera "*nettement supérieur*" à celui des 60 milliards de dollars avancés récemment par la BM.

Depuis le début de l'année, les réserves de change ont chuté de manière très significative. La loi de finances prévoyait un niveau de 121 milliards de dollars à la fin de cette année. Un niveau déjà atteint fin septembre.

Le Premier ministre avait, toutefois, avertit que ce niveau pourrait être de l'ordre de 116 milliards de dollars fin 2016.

Durement affectée par le recul des cours des hydrocarbures, l'Algérie a vu ses réserves de devises fondre considérablement au cours des trois dernières années. De 194 milliards de dollars en décembre 2013 elles sont passées à 179 milliards en 2014 pour s'établir à 143 milliards de dollars fin décembre 2015.

C. A.

PARTISANS ET ADVERSAIRES DE SAÂDANI

Les messages d'Ould-Abbès

Djamel Ould-Abbès, le tout nouveau secrétaire général du FLN a présidé, hier, sa première réunion du Bureau politique du parti. La rencontre s'est déroulée à huis clos.

PAR INES AMROUDE

Le communiqué final sanctionnant cette réunion contient plusieurs messages adressés essentiellement aux adversaires d'Amar Saâdani, le SG sortant.

Pour le principe, Ould Abbès s'est prononcé en faveur de l'union et de la réconciliation au sein du parti, tout en posant ses conditions. *« Le Bureau politique du FLN invite tous les militants du parti où qu'ils soient à rester unis et ce afin de consolider sa position sur la scène politique nationale »*, précise le communiqué.

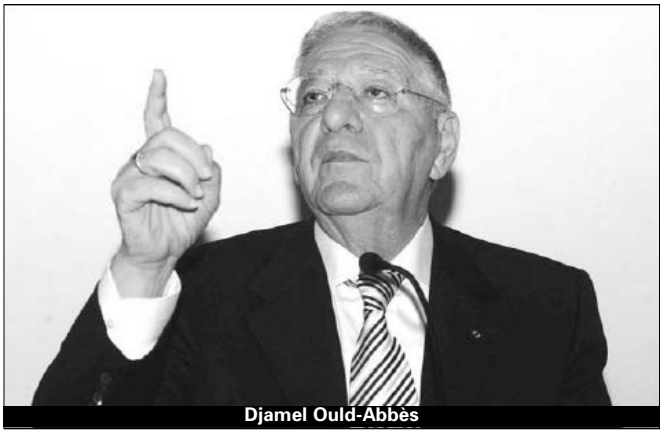
Djamel Ould-Abbès

Le BP réitère l'offre du parti aux opposants. *« Les portes du parti sont ouvertes à tout le monde sans exclusion dans le respect du statut et du règlement intérieur du parti »*, poursuit le communiqué.

« Régler des comptes »

Plus explicite Ould Abbès et dans une brève déclaration à la presse affirme que *« toutes les décisions et les instances nées du 10e congrès du FLN sont légitimes »*.

Un message adressé aux opposants de Saâdani à leur tête Abderrahmane Belayat qui a, dans une déclaration à TSA, réclamé la tenue d'un congrès rassembleur comme préalable à tout rapprochement avec la direction du parti.

Djamel Ould Abbès a tenu à rassurer les proches de Saâdani, en affirmant qu'il n'était pas venu pour *« régler des comptes »*.

D'ailleurs le communiqué du BP a tenu à rendre hommage au SG sortant en saluant ses *« efforts et les services rendus au parti durant son règne »*.

Comme attendu le BP a réitéré son allégeance au président Bouteflika et appelé les militants du parti à soutenir le projet de loi de finances 2017.

I.A.

13e CONFÉRENCE DU DIALOGUE (5+5)

Lamamra conduira à Marseille la délégation algérienne

PAR RANIA NAILI

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, conduira la délégation algérienne qui prendra part à la 13ème Conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale (5+5) qui se tiendra, demain, à Marseille, sous la coprésidence franco-marocaine, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Les ministres des pays membres du Dialogue 5+5 aborderont des questions régionales et internationales d'intérêt commun, telles que les situations en Libye, en Syrie, et en Irak, la sécurité et la lutte contre le terrorisme, le développement et la coopération, l'éducation, l'emploi et la jeunesse, les défis climatiques dans la perspective de la COP 22", a précisé la même source.

L'Algérie qui accorde une importance particulière à ce cadre de Dialogue au niveau de la Méditerranée occidentale, *"saisira cette opportunité pour réitérer sa position traditionnelle d'appui à la promotion des liens de bon voisinage et au renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les Etats membres"*.

L'Algérie, souligne le communiqué, continue pour *"son dynamisme, s'est distinguée par ses initiatives visant l'élargissement des segments sectoriels de coopération, illustrée, notamment, par l'adoption, le 31 mars 2015 à Alger, d'une Stratégie sur l'eau en Méditerranée occidentale"*.

A cette occasion, *"l'Algérie plaidera également en faveur du renforcement du dialogue politique et de la coopération pour relever les défis communs dans la région"*. L'Algérie *"est appelée à prendre, au terme de cette conférence, la prochaine coprésidence du Dialogue 5+5, pour la rive Sud, au cours des deux prochaines années"*, souligne le communiqué.

R. N.

DANS LE DOMAINE SÉCURITAIRE

Le Niger veut s'inspirer de l'expérience algérienne

Le Niger veut s'inspirer de l'expérience algérienne dans le domaine sécuritaire, a affirmé hier à Alger le Premier ministre nigérien, Brigi Rafini, précisant que sa visite s'inscrit également dans le cadre du *"partage des préoccupations de l'heure"* avec les responsables algériens.

"Nous sommes à Alger pour partager avec les responsables algériens les grandes préoccupations actuelles qui sont nombreuses et à la tête desquelles la question sécuritaire", a déclaré à la presse M. Rafini.

"L'Algérie étant un pays qui a une longue expérience dans le domaine sécuritaire, nous sommes donc venus aussi nous en inspirer", a-t-il ajouté.

L'invité de l'Algérie a fait part de sa volonté de renforcer les liens d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent les deux peuples, précisant que cela constitue également *"l'objet de cette visite d'amitié"*, a-t-il dit.

M. Rafini, accompagné d'une importante délégation, a entamé mercredi une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

R. N.

RÉFORME DE L'ÉDUCATION ET DES MANUELS SCOLAIRES

Des syndicats reçus par la commission parlementaire

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et des affaires religieuses de l'APN, a tenu avant-hier une réunion avec un groupe de syndicats et d'organisations du secteur de l'éducation, a indiqué hier un communiqué de l'APN.

Parmi ces syndicats, le SNAPEST, le CNAPEST, le SNTE, l 'UNPEF et l'Union des associations des parents d'élèves. Au cours de cette réunion, il a surtout été question de réforme de l'éducation et des manuels scolaire.

Selon le président de la commission, ses interlocuteurs syndicaux *"ont appelé le ministère à faire preuve de transparence dans la réforme du système éducatif, notamment en ce qui concerne le contenu du manuel scolaire, qui doit être élaboré sur la base des fondements de la Nation, prévus par la Constitution"*.

Ils ont également passé en revue *"une série d'erreurs scientifiques et éducatives contenues dans les nouveaux manuels, du fait de la précipitation et du non-respect des étapes par lesquelles doit passer le manuel scolaire, avant sa publication"*, ajoute le communiqué.

Contacté par Algérie1, Meziane Mériane nous a confirmé cette réunion, indiquant qu'elle a effectivement porté *"sur les manuels scolaires"*, et ajouté *"certains syndicats ont été reçus lundi, d'autres aujourd'hui mardi, et d'autres mercredi."*

En revanche, le leader du SNAPEST nous a précisé qu' *"il n'a pas du tout été question de la grève"*. Et à propos de cette grève, il soulignera que *"la suite sera décidée samedi, à la suite de la réunion de l'intersyndicale."*

R. N.

BOUMERDÈS

Deux terroristes arrêtés

Deux terroristes ont été arrêtés hier à l'aube dans la wilaya de Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a récupéré des armes et une quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, à l'aube d'aujourd'hui 26 octobre 2016, deux (02) terroristes à Boumerdès (1ère Région militaire), en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions, une paire de jumelles, une caméra et trois (03) téléphones portables", précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP *"a saisi près des frontières, à Aïn Sefra, wilaya de Naâma (2e Région militaire), une importante quantité de kif traité s'élevant à (23) quintaux, tandis que des gardes-frontières ont saisi une autre quantité s'élevant à 116 kilogrammes à Tlemcen (2e Régionmilitaire)"*.

A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire), des détachements de l'ANP *"ont appréhendé (29) contrebandiers et saisi (03) véhicules tout-terrain, (01) moto, (01) groupe électrogène, des produits explosifs et des moyens de détonation, ainsi que 4 000 comprimés psychotropes"*, souligne le communiqué. A Adrar (3e Région militaire), In Aménas, Ghardaïa (4e RM) et Tlemcen(2eRM), un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale *"ont arrêté 13 immigrants clandestins"*.

D'autre part, des éléments des garde-côtes d'Annaba (5e Région militaire) et des éléments de la Gendarmerie nationale d'Oran (2e RM), *"ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de quarante huit (48) personnes"*, conclut le communiqué du MDN.

R. N.

LES SERVICES DE SÉCURITÉ EN ALERTE

Signalement du chef de Daech à Constantine

Le tristement célèbre Laouira, alias Abou Hammam, chef de Katibet El Ghoraba, branche présumée de l'"État islamique" implantée dans les maquis de l'Est, a une nouvelle fois fait parler de lui. Selon des sources sécuritaires, le terroriste a en effet été signalé à la nouvelle ville Ali Mendjeli, où il aurait rendu visite à sa famille, mais aussi à la cité Ziadia.

La ville de Constantine s'est distinguée durant les trois derniers jours par une importante mobilisation des services de sécurité, notamment de la police qui a renforcé ses barrages fixes. Les véhicules sont soumis à des fouilles minutieuses tout en étant contrôlés avec des appareils de détection d'explosifs. Selon les mêmes sources, ce chef terroriste prévoirait des attentats à Constantine, aboutissant à la prise de nouvelles mesures sécuritaires pour soutenir le dispositif sécuritaire autour des infrastructures.

Âgé de 40 ans, Laouira a pris la tête de Katibet El Ghoraba en 2015 après l'arrestation de Boudraâ, alias Abou Mossaâb, dans une opération spéciale menée la même année à Azzaba, dans la wilaya de Skikda.

R. N.

PERMIS DE CONDUIRE BIOMÉTRIQUE À POINTS

Vers le durcissement des sanctions

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talai, a présenté le projet de loi relatif à la règlementation du trafic routier devant la commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN).

PAR ROSA CHAOUI

Le projet de loi prévoit notamment l'introduction du permis de conduire à points et le durcissement des sanctions liées aux infractions et délits. Au regard de l'accroissement des accidents de la route qui font 4 400 personnes par an et 55 000 blessés outre les dégâts matériels estimés à 120 milliards de DA (près d'un milliard de dollar), il est impératif de réviser les mécanismes législatifs actuels en particulier la loi 01-14 en date du 19 août 2011, a indiqué M. Talai lors d'une séance présidée par Messaoudja Mohamed, président de la commission, en présence de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia.

Il a précisé que le texte vise "la réduction des accidents de la circulation et par conséquent, le nombre de décès d'autant plus que les efforts consentis par les pouvoirs publics n'ont pu aboutir au résultat à savoir circonscrire ce fléau dont l'homme est responsable à 95%".

Le Gouvernement a donc jugé judicieux d'introduire des amendements sur la loi dont la mise en place d'un conseil de concertation entre les différents secteurs reliés aux services du Premier ministre et la création d'une instance nationale de prévention et de sécurité routière chargée de mettre au point stratégie nationale de prévention des accidents de la route, a-t-il poursuivi. M. Talai a souligné à ce propos, que le texte propose la révision des catégories du permis de conduire et l'introduction du permis de conduire biométrique renfermant un système de notation avec un compte de 24 points, rappelant que ce dernier est relié à une base de données nationale du permis de conduire et une autre sur les accidents et les cartes grises. Le texte suggère également une révision à la hausse des amendes liées aux infractions et délits avec un reclassement selon le degré de gravité outre l'annulation du permis probatoire pour le remplacer par un délai probatoire contenu dans le permis de conduire, a-t-il précisé avant d'ajouter qu'il définissait aussi la révision de la durée de suspension du permis de conduire en cas d'infractions.

D'autre part, les amendements concernent la révision de certaines définitions et l'élargissement du certificat d'aptitude professionnelle pour englober le transport des produits dangereux et introduire de nouvelles dispositions de contrôle de la surcharge des véhicules.

Dans leurs interventions, la majorité des membres de la commission ont fait part de leur satisfaction à l'égard des mesures prise pour réduire les accidents de la route au moment où d'autres continuaient de s'interroger sur les modalités d'une application scrupuleuse de la loi.

Le ministre des Travaux publics et des transports a souligné que l'*"application de la loi n'est pas du ressort des services du ministère et la rigueur se traduit sur le terrain à travers les services de la police et la gendarmerie nationale"*, appelant l'ensemble des acteurs à *"sensibiliser davantage le citoyen"*.

Evoquant l'état de certaines routes et des ralentisseurs non conformes aux normes et l'entame du système de payage sur l'autoroute est-ouest, il a ajouté que les services des travaux publics s'employaient à améliorer l'état des routes et à éliminer les ralentisseurs non conformes, annonçant que le système de payage entrera en vigueur dès la fin des travaux des structures indispensables.

Pour ce qui est de la formation, il a rappelé que 100 circuits seront ouverts destinés à la formation en matière de conduite, annonçant la préparation d'une nouvelle mesure portant augmentation des tarifs du contrôle technique des véhicules.

Il a qualifié les tarifs actuels de *"trop bas pour couvrir le coût d'une opération de contrôle stricte et minutieuse"*.

Il a exhorté les députés à voter le projet, soulignant que le permis de conduire biométrique sera opérationnel avant la fin de l'année en cours.

La société qui se chargera de l'émission de ce document a dores et déjà été choisie et elle est algérienne, a-t-il encore soutenu.

Boudjemaa Talai

Dans une déclaration à la presse au terme de la séance, M. Talai a indiqué que le lancement du permis de conduire biométrique après adoption *"aura un impact positif sur la réduction des infractions et délits à l'origine des accidents mortels et des dégâts matériels considérables"*.

Un nouveau cahier des charges est en cours d'élaboration pour la pose de ralentisseurs dès lors que 70% ne sont pas conformes aux normes avec généralisation du système de télésurveillance, a-t-il fait remarquer. De son côté, Mme Eddalia a affirmé que l'examen et la concertation autour du projet se poursuivaient au sein du Parlement, insistant sur la prise de mesures nécessaires pour son inscription et adoption par les députés avant la fin de l'année.

R. C.

NON INSCRITS AU TABLEAU NATIONAL AVANT LE 2 NOVEMBRE

Vers le retrait de l'agrément à des promoteurs immobiliers

PAR RACIM NIDAL

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué qu'il procédera au retrait de l'agrément des promoteurs immobiliers non inscrits au tableau national des promoteurs immobiliers avant le 2 novembre prochain.

Sur les 6.225 promoteurs agréés, seulement 1.543 promoteurs ne se sont pas inscrits au tableau national des promoteurs immobiliers, formalité obligatoire depuis 2012, a précisé le ministère dans un communiqué.

Les promoteurs immobiliers non inscrits ont été destinataires de mises en demeure pour régulariser leur situation avant le 2 novembre prochain, a ajouté la même source soulignant que ces derniers verront leurs agréments retirés s'ils ne remplissent cette formalité.

Quant aux promoteurs immobiliers qui exercent sans agrément, le ministère a enregistré jusqu'à ce jour 26 promoteurs répartis sur 12 wilayas, dont les dossiers seront soumis à la justice, affirme la même source, indiquant que l'opération se poursuit toujours.

Concernant les agences immobilières, le ministère a enregistré 613 agents n'ayant pas déposé leurs dossiers.

Le ministère a fixé la date du 20 novembre comme dernier délai pour la régularisation de la situation de ces promoteurs immobiliers, ajoute le communiqué, affirmant que ces derniers verront leurs agréments retirés s'ils ne remplissent cette formalité.

Par ailleurs, le ministère a procédé à l'évaluation de l'opération d'implication des entreprises nationales dans la réalisation des projets de logements et d'équipements publics, cette évaluation a révélé que de nombreuses entreprises n'ont pas honoré leurs engagements, alors que d'autres n'ont pas manifesté leur volonté de participer à ces programmes publics.

Le communiqué a également indiqué que le ministère a recensé de nombreux appels d'offres infructueux dans ce secteur.

Certaines entreprises nationales se sont desistés de ces marchés à cause des prix, alors que d'autres se sont désengagés après leur participation. Parmi ces entreprises 13 ont reçu un ou deux avis de résiliation les exposant ainsi à une interdiction de participation d'une année, en plus de leur classement sur la liste noire, ajoute le communiqué du ministère.

R. N.

ENDIGUER LES MENACES D'INVASIONS ACRIDIENNES

Renforcer la lutte préventive pour l'endiguer

PAR RAYAN NASSIM

« Même si la situation est actuellement calme, hormis en Mauritanie où il y a une résurgence acridienne majeure, le criquet constitue toujours une menace pour notre région», a averti, hier , Mohamed Lamine Hamouni, secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale, Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Les chiffres annoncés par M. Hamouni sur les ondes de Chaîne 3, renseignent sur l'amplification de ce fléau. *«Depuis ces 10 dernières années et à cause du changement climatique et de la sécheresse, nous assistons à une résurgence quasi annuelle, alors qu'avant, elle ne se produisait qu'une fois par 3 ou 4 ans»,* a-t-il souligné.

Si la Mauritanie constitue *«la plaque tournante»* des criquets pèlerins, aucun pays n'est épargné par cette menace, insiste l'invité de la Chaîne 3 qui appelé, dans ce sens, au renforcement de la lutte préventive pour *«éviter la reproduction d'un scénario comme celui de 2003 et 2005, quand l'invasion avait causé la perte de 60 à 100% de la production agricole et 60 à 80% des surfaces de pâturage au niveau des 4 pays les plus touchés».*

Selon M. Hamouni la lutte préventive est non seulement plus efficace, mais coûte beaucoup moins cher que la lutte contre les invasions. pour étayer ses propos il affirme que les 570 millions de dollars dépensés pour contenir l'invasion de 2003 représentent un budget nécessaire pour 170 ans de lutte préventive. En plus de cet argument financier, l'orateur explique que l'usage d'énormes quantités de pesticides dans la lutte antiacridienne participe à la détérioration de notre écosystème déjà très fragile.

Saluant les recommandations de la Réunion d'Alger, où il a été décidé la mise en place d'*«un fonds régional de gestion du risque acridien»* de 6 millions de dollars, l'invité de la Chaîne 3 a insisté sur la concrétisation du projet de création d'une *«force d'intervention spéciale»* afin de veiller à l'éradication des foyers de grégarisation.

R. N.

LA BANQUE MONDIALE JUGE LA POLITIQUE NATIONALE DES INVESTISSEMENTS

L'Algérie gagne sept places au classement Doing Business 2017

L'Algérie a amélioré son score de sept places dans le classement Doing Business 2017 de la Banque mondiale, indique le rapport de cette institution financière internationale sur l'environnement des affaires dans le monde, publié à Washington.

L'Algérie a gagné sept places pour se hisser à la 156e place avec un score de 47,76 points sur 100 après avoir occupé la 163e place dans l'édition 2016 de ce classement international qui passe au crible le cadre réglementaire s'appliquant aux PME dans 190 économies en évaluant notamment dans quelles conditions elles peuvent lancer leurs activités, avoir accès à l'électricité, au crédit ou payer leurs impôts.

Dans ce rapport, l'Algérie figure parmi les sept pays qui ont réalisé des réformes pour faciliter l'accès des PME à l'électricité. Cet indicateur porte sur la qualité de l'alimentation en électricité et la transparence dans les tarifs.

Selon la Banque mondiale, l'Algérie a réussi à *"réduire la complexité de sa réglementation"* en matière des affaires ainsi que les délais d'obtention d'un permis de construire.

Avec un score de 71,02 points sur 100, l'Algérie s'est classée cette année à la 77éme place en termes des délais nécessaires à l'obtention d'un permis de construire. Cette amélioration a également concerné le volet fiscal où il a été constaté une réduction de la taxe sur l'activité professionnelle de 2% à 1% et une simplification du processus de conformité fiscale en réduisant le nombre de déclarations de revenus, relève le rapport. La Banque mondiale a également pris en considération les facilitations instituées en matière de création d'entreprises à travers la suppression du capital minimal exigé pour le lancement d'une PME.

Dans cette catégorie, l'Algérie a réalisé un score de 77,54 points sur 100 en se classant à la 142ème place.

Pour rappel, plusieurs réformes mises en œuvre par l'Algérie en matière d'incitations à l'investissement n'ont pas été prises en compte dans le classement 2016, alors qu'elles ont été menées avec l'assistance des équipes d'experts de la BM. Les deux parties avaient signé en 2014 un accord d'assistance technique visant à améliorer la position de l'Algérie dans ce classement.

Dans le cadre de cet effort, le gouvernement avait également créé un comité dédié à l'amélioration du climat des affaires.

Le classement Doing Business a été maintes fois décrié par plusieurs pays, notamment par la Chine, deuxième plus grande économie du monde, qui a réclamé sa suppression poussant la Banque mondiale à consentir des révisions méthodologiques pour son classement en 2014.

Dans l'édition 2017, la Nouvelle Zélande a conservé la première place du classement, suivie de Singapour et du Danemark, tandis que les Etats-Unis ont reculé à la huitième place après avoir occupé la septième place dans l'édition 2016.

La Libye, l'Erythrée et la Somalie se retrouvent tout en bas de ce classement.

R. E.

TRANSPORTS

Améliorer la règlementation du trafic routier

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï, a présenté le projet de loi relatif à la règlementation du trafic routier devant la commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le projet de loi prévoit notamment l'introduction du permis de conduire à points et le durcissement des sanctions liées aux infractions et délits.

Au regard de l'accroissement des accidents de la route qui font 4 400 personnes par an et 55 000 blessés outre les dégâts matériels estimés à 120 milliards de DA (près d'un milliard de dollar), il est impératif de réviser les mécanismes législatifs actuels en particulier la loi 01-14 en date du 19 août 2011, a indiqué M. Talai lors d'une séance présidée par Messaoudja Mohamed, président de la commission, en présence de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia.

Il a précisé que le texte vise *"la réduction des accidents de la circulation et, par conséquent, le nombre de décès d'autant plus que les efforts consentis par les pouvoirs publics n'ont pu aboutir au résultat à savoir circonscrire ce fléau dont l'homme est responsable à 95%"*.

Le Gouvernement a, donc, jugé judicieux d'introduire des amendements sur la loi dont la mise en place d'un conseil de concertation entre les différents secteurs reliés aux services du Premier ministre et la création d'une instance nationale de prévention et de sécurité routière chargée de mettre au point stratégie nationale de prévention des accidents de la route, a-t-il poursuivi.

M. Talaï a souligné à ce propos que le texte propose la révision des catégories du permis de conduire et l'introduction du permis de conduire biométrique renfermant un système de notation avec un compte de 24 points, rappelant que ce dernier est relié à une base de données nationale du permis de conduire et une autre sur les accidents et les cartes grises.

Le texte suggère également une révision à la hausse des amendes liées aux infractions et délits avec un reclassement selon le degré de gravité outre l'annulation du permis probatoire pour le remplacer par un délai probatoire contenu dans le permis de conduire, a-t-il précisé avant d'ajouter qu'il définissait aussi la révision de la durée de suspension du permis de conduire en cas d'infractions.

D'autre part, les amendements concernent la révision de certaines définitions et l'élargissement du certificat d'aptitude professionnelle pour englober le transport des produits dangereux et introduire de nouvelles dispositions de contrôle de la surcharge des véhicules.

Dans leurs interventions, la majorité des membres de la commission ont fait part de leur satisfaction à l'égard des mesures prise pour réduire les accidents de la route au moment où d'autres continuaient de s'interroger sur les modalités d'une application scrupuleuse de la loi.

Le ministre des Travaux publics et des transports a souligné que l'*"application de la loi n'est pas du ressort des services du ministère et la rigueur se traduit sur le terrain à travers les services de la police et la gendarmerie nationale"*, appelant l'ensemble des acteurs à *"sensibiliser davantage le citoyen"*.

Evoquant l'état de certaines routes et des ralentisseurs non conformes aux normes et l'entame du système de péage sur l'autoroute Est-ouest, il a ajouté que les services des travaux publics s'employaient à améliorer l'état des routes et à éliminer les ralentisseurs non conformes, annonçant que le système de péage entrera en vigueur dès la fin des travaux des structures indispensables.

Pour ce qui est de la formation, il a rappelé que 100 circuits seront ouverts destinés à la formation en matière de conduite, annonçant la préparation d'une nouvelle mesure portant augmentation des tarifs du contrôle technique des véhicules.

Il a qualifié les tarifs actuels de *"trop bas pour couvrir le coût d'une opération de contrôle stricte et minutieuse"*.

Il a exhorté les députés à voter le projet, soulignant que le permis de conduire biométrique sera opérationnel avant la fin de l'année en cours.

La société qui se chargera de l'émission de ce document a d'ores et déjà été choisie et elle est algérienne, a-t-il encore soutenu.

Dans une déclaration à la presse au terme de la séance, M. Talaï a indiqué que le lancement du permis de conduire biométrique après adoption *"aura un impact positif sur la réduction des infractions et délits à l'origine des accidents mortels et des dégâts matériels considérables"*.

Un nouveau cahier des charges est en cours d'élaboration pour la pose de ralentisseurs dès lors que 70% ne sont pas conformes aux normes avec généralisation du système de télésurveillance, a-t-il fait remarquer.

De son coté, Mme Eddalia a affirmé que l'examen et la concertation autour du projet se poursuivaient au sein du parlement, insistant sur la prise de mesures nécessaires pour son inscription et adoption par les députés avant la fin de l'année.

R. E.

MASCARA

Réception du projet du périmètre irrigué Habra en 2017

Le projet de rénovation et de réhabilitation du périmètre irrigué de Habra, à Mohammadia, dans la wilaya de Mascara, sera réceptionné au premier trimestre de l'année 2017, selon la chef du service d'irrigation à la direction locale des ressources en eau.
La première tranche du projet, ayant nécessité une enveloppe de 11,2 milliards DA, a été complètement achevée. Alors que la deuxième tranche tire à sa fin. Les travaux sont en cours de préparation pour lancer la troisième phase.
Ce projet, constitué de canalisations souterraines longues de 37 km dont certaines conduites provenant du barrage de Fergoug, au sud de la commune de Mohammadia, vise à augmenter la superficie agricole irriguée pour la faire passer de 7.000 ha actuellement à 10.000 ha dans une première étape puis à 18.000 ha dans une seconde étape.
L'opération vise également à lutter contre la fuite de grandes quantités d'eaux destinées à l'irrigation agricole en raison de l'évaporation, du pompage illicite et des fuites de canalisations défectueuses. Près de la moitié de l'eau destinée à l'irrigation est perdue avant d'atteindre les surfaces agricoles, indique-t-on.
Au niveau de la même direction, on souligne l'achèvement des travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de la plaine de Sig (5.000 ha) pour un montant de 4,5 milliards DA. Actuellement, les services concernés s'attellent à installer 364 équipements pour pomper l'eau destinée à l'irrigation.

M'SILA

Extension du réseau d'assainissement réceptionné avant fin 2016

Le projet d'extension du réseau d'assainissement de la commune de Berhoum, située à 50 km à l'est de M'sila, actuellement en chantier, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, selon les services de la wilaya.
Une enveloppe de plus de 200 millions de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ce projet, a précisé la même source, ajoutant que 16.000 habitants de cette commune devront bénéficier de cette opération, inscrite dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD).
Ce projet, dont le lancement a connu un retard en raison de l'insuffisance du financement initialement alloué (150 millions de dinars), contribuera, outre son caractère environnemental et ses impacts sur la santé publique, à la résorption du taux du chômage dans la wilaya à la faveur de la création attendue de *"nombreux emplois temporaires"* durant la durée du chantier, a-t-on encore détaillé.
La commune de Berhoum a également bénéficié de la réalisation d'autres projets liés au raccordement au réseau du gaz naturel et à l'aménagement urbain, a indiqué la même source.

APS

JIJEL, RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La production halieutique affectée

Une baisse sensible de la production halieutique a été enregistrée à Jijel au cours de ces dernières années, a affirmé, la semaine dernière, un responsable de la Direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors d'une conférence à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation (JMA), décrétée par la FAO (Fonds des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation), Mohamed Bourouis, chef de bureau à la DPRH, a révélé que la production de poissons est passée de 7.170 tonnes en 2011 à 4.250 tonnes en 2015, après avoir été de 6.300 tonnes en 2012, 4.900 tonnes en 2013 et 5.060 T en 2014.
Selon le conférencier, cette chute résulte, notamment, des effets du réchauffement climatique, de la surpêche et de la pollution des espaces marins où les différentes espèces halieutiques ne sont pas épargnées par ces phénomènes qui demeurent des sources de tarissement de cette richesse naturelle, et il a souligné que plusieurs espèces de poisson ont disparu des côtes de Jijel au cours des dix dernières années.
La célébration de la Journée mondiale de l'alimentation a donné lieu à la présentation d'une autre conférence sur la production de lait, des thèmes retenus pour renforcer la sensibilisation sur l'importance de l'alimentation nutritive, a indiqué l'APS, ajoutant que cette journée commémorative a été marquée par une riche exposition avec la participation de sept directions de wilaya (agriculture, pêche, commerce, formation professionnelle, environnement ….) qui a eu le mérite de mettre en avant le potentiel de production de la région de Jijel.
Le wali, Larbi Merzoug, a, lors d'une visite des différents stands installés au musée Kotama, notamment appelé à davantage d'investissements dans les créneaux créateurs de richesse et d'emplois et a cité l'exemple des laiteries et d'unités de transformation agro-alimentaire pour assurer la couverture des besoins locaux et vendre le surplus sur d'autres marchés.
Concernant les produits laitiers, la région de Jijel est actuellement couverte par quatre mini-laiteries (2 à Jijel et 2 à El-Milia), utilisant essentiellement du lait de vache dans la fabrication de leurs produits (lait, beurre), a fait savoir l'APS, précisant que les responsables locaux de l'agriculture ont affirmé que les producteurs de lait et transformateurs se sont tournés sur l'utilisation du lait cru de vache, estimée à près de soixante millions de litres en 2015, pour le substituer au lait de poudre importé, dans le cadre de la stratégie mise en place par les pouvoirs publics pour le développement et la promotion de la filière lait.
En progression dans la wilaya de Jijel, la production annuelle de lait est passée de 56 millions de litres en 2010 à près de 60 millions de litres actuellement, selon le directeur des services agricoles, Abdelmadjid Chenafi, précisant que la collecte de lait, a connu une *"nette évolution"* puisqu'un volume dépassant les 12 millions de litres est collecté, contre 4 millions de litres seulement en 2010.
Selon l'APS, ces évolutions sont le fruit des mesures prises dans le cadre des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat, qui ont contribué positivement à l'amélioration des revenus des éleveurs, dont le nombre est passé de 432 en 2010 à 934 en 2014, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de collecteurs qui est passé de 14 à 29 durant la même période.
Le DSA a souligné que le développement de la production laitière demeure un *"objectif stratégique et prioritaire"* dans la politique de l'économie agricole et du renouveau rural, ajoutant que pour des raisons de sécurité alimentaire, l'Etat encourage et aide l'intensification et le développement de la production laitière, la collecte et l'intégration du lait cru.

B. M.

EL-BAYADH, MALADIES CHRONIQUES

Caravane médicale pour le dépistage

Une caravane médicale pour le dépistage des maladies chroniques a entamé ses activités dans la wilaya d'El-Bayadh par des consultations à la polyclinique Lazari au chef-lieu de wilaya, selon les organisateurs.
Cette caravane, organisée sous l'égide du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, sous le signe de *"La voie de la prévention"*, vise à mener, durant une semaine, des actions de dépistage de nouveaux cas d'atteintes de maladies chroniques, ainsi que le suivi des cas de complications chez des diabétiques et hypertendus, a indiqué à l'APS la chargée du suivi du programme national de lutte contre le diabète au niveau du ministère, Dr. Halima Imami.
La wilaya d'El-Bayadh constitue la dixième étape de cette caravane médicale amorcée en 2015 et qui a déjà traversé les wilayas d'Alger (5 étapes), Chlef (2), Ghardaïa et Laghouat et devra achever son périple en 2016 dans celle de Bechar juste après l'étape d'El-Bayadh, a-t-elle fait savoir.
Quelque 700 consultations médicales ont été effectuées dans chaque étape traversée par la caravane dont le travail sera sanctionné par l'élaboration d'une banque de données au niveau du ministère de tutelle actualisant ses statistiques liées au nombre de malades chroniques à l'échelle nationale, a-t-elle ajouté. Un programme d'action a été arrêté au niveau local, en coordination avec les différentes communes de la wilaya pour la prise en charge et le transport des malades pour les faire profiter de ces consultations gratuites tout au long de la présence de la caravane dans la wilaya, a signalé la Direction locale de la santé et de la population (DSP). Cette caravane médicale renferme plusieurs spécialités liées à l'ophtalmologie, la cardiologie, les maladies cardiovasculaires, la médecine générale et les analyses médicales, a-t-on signalé. En marge des consultations de cette caravane, se tient une journée de formation sur les modes efficients de prise en charge des diabétiques et les voies de prévention.
Cette rencontre est menée en direction des médecins généralistes opérant dans les établissements de santé de la wilaya d'El-Bayadh et est encadrée par le chef de service de médecine interne de l'établissement hospitalo-universitaire 1er-Novembre d'Oran, Pr. Mohamed Belhadj.

APS

MOSTAGANEM, AQUACULTURE EN CAGES FLOTTANTES

Dix dossiers en cours d'investissement

Dix dossiers sont en cours de financement ou au stade des procédures administratives pour la concrétisation de projets en aquaculture en cages flottantes, a indiqué le directeur de la pêche et ressources halieutiques de la wilaya de Mostaganem, Toufik Rahmani.

PAR BOUZIANE MEHDI

Parmi ces dossiers relevant du secteur privé approuvés par le Centre national de recherche et développement de la pêche et aquaculture, six sont en phase de financement au niveau de la BADR ou du financement mixte et quatre autres en cours d'achèvement des procédures technico-administratives au niveau de la direction, a indiqué M Rahmani.

Dans ce créneau, dix autres demandes d'investissement sont inscrites et à l'étude au niveau de la commission locale chargée de l'octroi de concession.

Le même responsable a souligné à l'APS que le secteur de la pêche et des ressources halieutiques mise sur l'investissement aquacole en tant qu'activité complémentaire de la pêche en fournissant des conditions technico-administratives d'accompagnement des investisseurs, il a ajouté que l'étude et décisions d'autorisation sont effectués au niveau local.

Deux sites ont, dans ce cadre, été retenus pour abriter des projets aquacoles dans des cages flottantes dans les communes de Stidia et Sidi lakhdar, a fait savoir l'APS, ajoutant que l'un des deux sites couvre une surface de 2 has sur terre à Stidia (15 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) destiné aux investisseurs désirant concrétiser des projets aquacoles en cages flottantes pour la production du loup de mer et de la daurade.

Le deuxième site a été localisé à proximité du port de Sidi Lakhdar (50 km à l'Est de Mostaganem) sur un hectare de terre destiné également pour la production du loup de mer et de la daurade.

Ces deux sites disposent des conditions requises pour développer cette activité, a souligné le même responsable.

Sur les deux sites, chaque investisseur en aquaculture bénéficiera d'une surface variant entre 800 m2 pour l'élevage de moules, 1.000 et 2.500 m2 pour l'élevage du loup de mer et daurade ainsi que la réalisation d'une base de vie et entre 5 et 20 ha pour l'élevage d'autres espèces en mer, selon l'APS qui affirme que ces projets devront assurer une production annuelle de 5.600 tonnes de daurade et 450 t de loup de mer au site de Stidia et 1.800 t /an à Sidi Lakhdar.

Prise en charge par la Direction de la pêche et les ressources halieutiques, l'étude a permis de retenir 11 projets aquacoles à Stidia et 3 autres à Sidi Lakhdar, rappelle-t-on.

B. M.

ORAN, CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE

Elaboration d'un répertoire des pratiques langagières des médias

Des travaux de recherche scientifique devant déboucher sur l'élaboration d'un répertoire des pratiques langagières dans l'espace médiatique national sont menés au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) basé à Oran, a-t-on appris lors d'une rencontre consacrée à cette étude.

"L'objectif de ces travaux consiste en l'analyse des procédés utilisés par les médias pour se rapprocher de leur auditoire ou lectorat", a précisé Imène Miri Benabdallah, directrice de l'équipe de chercheurs mobilisée dans le cadre de ce projet porté par le CRASC.

Six chercheurs, issus notamment de la faculté des langues étrangères de l'Université d'Oran-2 Mohamed-Benahmed, sont investis dans ce travail d'investigation scientifique subdivisé en trois volets, à savoir les médias oraux (émissions radiophoniques), écrits (journaux papier) et numériques (réseaux sociaux et journaux en ligne).

L'intérêt de ces linguistes se focalise notamment sur l'énoncé (texte/discours) et le contexte (actualité) à l'effet de *"mieux cerner le procédé utilisé par le locuteur qui est souvent amené à utiliser des expressions familières pour se mettre au niveau de son auditoire ou ses lecteurs"*, a expliqué Mme Benabdallah.

Une centaine d'articles de différents organes médiatiques ont été déjà analysés au titre de cette étude qui évolue actuellement au stade du classement des formes spécifiques d'écriture/parole, comme l'alternance codique (usage d'expressions dialectiques ou d'une autre langue) et l'anaphore (répétition d'un même mot en début de phrase).

"Le futur répertoire constituera ainsi un outil à la disposition des étudiants et jeunes chercheurs intéressés par les spécificités du discours d'actualité et qui, par définition, est en perpétuel changement, faisant chaque fois appel, au fil du temps, à de nouvelles techniques, à de nouveaux procédés", a fait valoir la directrice de l'équipe de recherche.

"L'analyse de ces mécanismes permet de cerner d'autres volets ayant trait, entre autres, à la transgression de la norme grammaticale, au phénomène de l'emprunt et aux néologismes", a-t-elle souligné, ajoutant qu'un colloque international dédié à cette thématique est programmé par le CRASC à Oran et ce, à l'issue de l'étude en 2017.

Plusieurs chercheurs auprès du CRASC ont pris part à cette rencontre, à l'instar de Aïcha Benamar qui a observé que *"les médias ouvrent d'énormes possibilités d'expérimentation et de création dont l'usage massif a changé nos représentations et nos pratiques"*. Cette manifestation scientifique a également vu la participation d'un spécialiste étranger, Arnaud Richard, de l'université de Montpellier (France) qui a, de son côté, mis l'accent sur *"l'importance du rôle du linguiste dans la démonstration des dénominations discriminantes"*, illustrant ses propos par des observations faites auprès de médias de son pays.

L'intervenant a relevé qu'en France, *"peu d'experts ont essayé d'expliciter en quoi certaines paroles ou propos peuvent être dangereux ou discriminants"*, déplorant à cet égard l'usage de certains termes pour dénommer les réfugiés, dont *"flux", "débarquement", "invasion", "débordement des immigrés", "des migrants", "des exilés"*.

"La manière avec laquelle on catégorise l'action et les personnes concernées détermine un regard qu'on a sur ces personnes, d'où la nécessité pour nous, linguistes et anthropologues, de démontrer, de dénoncer les discriminations", a-t-il insisté.

APS

CONSTANTINE

Amélioration du traitement des malades cancéreux en Algérie

Le traitement des malades cancéreux en Algérie connait *"une avancée significative"* a estimé la semaine dernière à Constantine, le président de la Société algérienne d'oncologie médicale (SAOM), Kamel Bouzid.

Au deuxième jour des travaux des 12es Journées internationales de cancérologie de Constantine (JICC), ouvertes samedi, le praticien a considéré que l'amélioration observée dans le traitement de plusieurs types de pathologies cancéreuses était à la faveur de *"la progression du plan national anti-cancer 2015-2019 "*.

Il a, dans ce sens, souligné l'apport de l'actualisation des données scientifiques relatives au traitement des cancers dans une prise en charge efficace et adéquate.

Cette dernière journée de ce séminaire était consacrée à la présentation des dernières productions médicamenteuses s'agissant du traitement des cancers, révélées au dernier congrès de l'ESMO (European society for médical oncology), tenu en octobre courant.

Les participants aux 12èmes journées internationales de cancérologie de Constantine (JICC) ont, eux aussi, estimé que les dernières études expérimentales sur l'immuno-oncologie ont *"nettement"* contribué à améliorer l'espérance de survie des patients cancéreux.

Des praticiens ont détaillé, dans leurs interventions, relatives à plusieurs pathologies cancéreuses les nouveaux traitements chirurgicaux ou immunothérapeutiques ayant engendré un développement considérable de la prise en charge du cancer.

L'immunothérapie du cancer de sein métastatique, à l'aide de certains médicaments a donné *"plus d'espoir de survie"* aux personnes atteintes, vu les résultats obtenus a affirmé une praticienne.

EL-TARF

Enregistrement de 900 infractions commerciales

Les services du contrôle et des prix (DCP) de la Direction du commerce de la wilaya d'El-Tarf ont relevé, entre les mois de juin et septembre derniers, 884 infractions au cours des 5224 opérations de contrôle effectuées, selon les services de la DCP.

La même source qui a ajouté que 66 locaux commerciaux ont été fermés durant la même période, a souligné qu'une quantité de 7.979 kg de produits impropres à la consommation, d'une valeur de près 160.000 DA, a été saisie, entre juin et septembre derniers.

S'agissant des pratiques commerciales, les services du commerce ont indiqué que 4.619 interventions ont été enregistrées durant la même période à El-Tarf où 1.211 infractions ont été relevées et 1.200 procès-verbaux ont été établis, donnant lieu à la fermeture de 81 locaux commerciaux.

Le non-affichage des prix des produits et des tarifs est l'infraction la plus répandue avec un taux de 43.67%, a-t-on détaillé, soulignant qu'aucun cas d'intoxication alimentaire n'a été signalé durant la même période.

COUR PÉNALE INTERNATIONALE, APRÈS L'AFRIQUE DU SUD ET LE BURUNDI

La Gambie annonce à son tour vouloir s'y retirer

Le ministre de l'Information gambien a annoncé mardi que son pays allait se retirer de la Cour pénale internationale (CPI). Le pays imite ainsi l'Afrique du Sud et le Burundi, qui ont récemment annoncé leur retrait.

Dans une déclaration à la télévision nationale, mardi 25 octobre, le ministre de l'Information gambien, Sheriff Bojang, a accusé la CPI de *« persécution envers les Africains »*, en particulier leurs dirigeants, alors que selon lui, au moins 30 pays occidentaux auraient commis des crimes de guerre depuis la création de cette juridiction sans être inquiétés.

« La Gambie a tenté en vain de convaincre la CPI de poursuivre les pays de l'Union européenne pour la mort de nombreux migrants africains en Méditerranée », a affirmé Sheriff Bojang, précisant que son pays avait menacé de prendre des mesures s'il n'était pas entendu.

« À partir de ce jour, mardi 24 octobre, nous ne sommes plus membres de la CPI et avons entamé le processus prescrit par le statut fondateur pour nous en retirer », a-t-il indiqué. Cette décision, qui intervient après les annonces de retrait de l'Afrique du Sud et du Burundi, peut être perçue comme un revers personnel pour la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, de nationalité gambienne, qui a été ministre de la Justice du président Yahya Jammeh.

Volte-face

Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon et le président de l'Assemblée des États parties au traité fondateur de la CPI, le ministre sénégalais de la Justice Sidiki Kaba, avaient appelé lundi 24 octobre les pays qui critiquent le fonctionnement de cette juridiction à ne pas s'en retirer, et à résoudre leurs différends par le dialogue avec les autres membres.

Dans une interview accordée en mai à Jeune Afrique, le président gambien s'était pourtant démarqué des critiques de ses pairs africains envers la CPI et sa procureure. *« Son job est difficile et, contrairement à ce que j'entends, la CPI ne vise pas spécialement l'Afrique »*, avait-il dit au sujet de Fatou Bensouda.

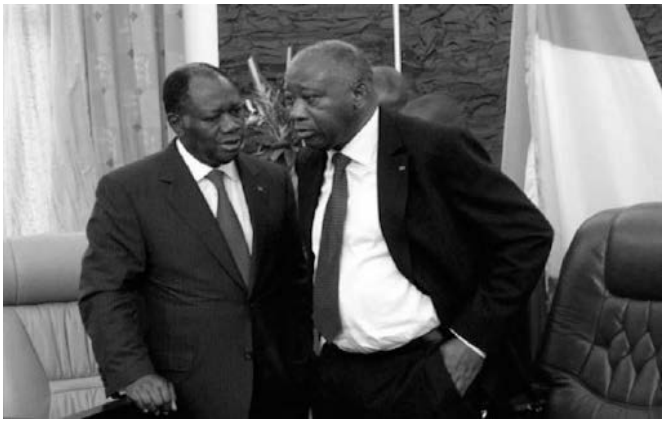

« Les leaders africains râlent aujourd'hui. Mais pourquoi ont-ils signé [le traité ratifiant la CPI] en sachant qu'ils pouvaient en être victimes ?» avait souligné Yahya Jammeh. *« Que ceux qui veulent quitter la CPI s'en aillent, mais si les pays africains étaient moins faibles et plus unis, nous pourrions peser au sein de la Cour. »*

SELON LE WALL STREET JOURNAL

800 soldats britanniques avec des armes lourdes bientôt en Estonie

Un bataillon britannique équipé d'armes lourdes sera stationné dans la région de la mer Baltique, à proximité des frontières russes.

Le Royaume-Uni enverra en Estonie un important contingent militaire et installera des armes lourdes dans ce pays, annonce le Wall Street Journal se référant au ministre britannique de la Défense Michael Fallon.

Selon le journal, il s'agit, notamment, de 800 soldats prêts au combat, de drones militaires, des chars du type Challenger 2 ainsi que d'autres blindés. Déployé au printemps 2017, le bataillon britannique devra rejoindre en Estonie les militaires français et danois. *« Le bataillon aura une vocation défensive, mais il sera complètement apte au combat »*, a déclaré M. Fallon. *« Ce n'est plus seulement du fil barbelé, mais une importante présence militaire »*, a noté le ministre britannique, commentant le déploiement des forces de l'Otan dans les pays baltes. Après le début de la guerre civile en Ukraine et le rattachement de la Crimée à la Russie, l'Otan a commencé à augmenter sa présence militaire en Europe de l'Est, justifiant ses actions par *« l'agressivité de la Russie »*. Outre l'Estonie, l'Otan envisage de déployer de nombreux soldats dans les autres pays baltes, en Pologne, en Romanie et en Bulgarie.

Les experts militaires russes estiment que les bataillons déployés par l'Alliance atlantique ne constituent pas en soi une menace critique pour la sécurité de la Russie. Toutefois, le déploiement de ces unités obligerait l'Otan à créer une infrastructure ramifiée permettant à l'Alliance de déployer, en l'espace de 24 heures, plusieurs divisions près des frontières russes.

PAUSE HUMANITAIRE À ALEP

La Russie énonce ses conditions

Le ministère russe de la Défense a posé ses conditions pour un rétablissement de la *« pause humanitaire »* à Alep, suspendue provisoirement.

La Russie et la Syrie se disent prêtes à rétablir des *« pauses humanitaires »* à Alep à condition que les organisations internationales donnent des garanties quant à leur intention d'évacuer la population civile de la ville assiégée, a confié aux journalistes le porte-parole du ministère russe de la Défense, Igor Konachenkov.

Le porte-parole a ainsi réaffirmé les propos émis auparavant par Sergueï Roudskoï, chef du commandement opérationnel principal de l'État-major général des Forces armées russes. *"La Russie mène des discussions avec l'Onu et les pays qui peuvent influer sur le Front al-Nosra (branche d'Al-Qaïda, ndlr) pour que les unités de ce groupe armé quittent Alep conformément à l'initiative de Staffan de Mistura, envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu. Nous avons décidé de ne pas perdre de temps et de mettre en œuvre des "pauses humanitaires" pour garantir le passage des civils, évacuer les malades et les blessés et assurer le départ des terroristes"*, avait indiqué le général Roudskoï.

Pendant la pause humanitaire, qui a duré du 20 au 22 octobre, huit couloirs humanitaires ont été ouverts pour assurer la sortie de la ville: six pour les civils, deux pour les insurgés. Cette pause devait permettre aux civils de quitter la ville assiégée. Mais les forces antigouvernementales contrôlant les quartiers est d'Alep ont empêché les habitants locaux de le faire.

CIVILS TUÉS À MOSSOUL

Les USA demandent de l'aide à la Russie

Des dizaines de civils ont été tués lors des bombardements menés par la coalition internationale autour de Mossoul, notamment dans une école pour filles. Washington a déjà demandé à Moscou de l'aide afin d'enquêter sur ces incidents, annonce l'état-major général russe.

Plus de 60 civils ont été tués ces trois derniers jours lors des opérations de la coalition internationale visant à libérer la ville irakienne de Mossoul. Environ deux cents personnes ont été blessées, a déclaré Sergueï Roudskoï, un porte-parole de l'État-major général russe.

Un représentant de la coalition US a admis que des civils pourraient avoir été tués lors de l'opération. *« Mais nous avons besoin d'informations plus concrètes pour comprendre si les avions de la coalition sont impliqués dans un éventuel incident. Si les autorités russes ont davantage d'informations là-dessus, nous les appelons à les partager avec nous pour permettre de lancer l'enquête »*, a-t-il indiqué. Selon lui, les forces internationales qui réalisent l'offensive cherchent à éviter les victimes civiles et ne frappent que les sites militaires.

L'armée gouvernementale irakienne, avec le soutien des unités d'autodéfense des Kurdes irakiens et de la coalition menée par les États-Unis, réalise depuis le 17 octobre une opération militaire visant à libérer Mossoul des terroristes de Daech, qui contrôlent la ville depuis 2014.

Les militaires russes suivent de près la situation à la frontière syro-irakienne mais ne constatent pas pour le moment de *« succès tangibles »* près de Mossoul.

MIDI
CULTURE

Chasse au trésor culturel à Sétif durant 3 jours

Page 14

La cantatrice hongroise Klara Csordas anime un concert à Alger

La célèbre cantatrice hongroise Klara Csordas a animé, lundi soir à Alger, un concert de musique lyrique dédié au grand compositeur Bela Bartok dont une partie de l'oeuvre constitue une véritable passerelle culturelle entre l'Algérie et la Hongrie.

Convention à caractère académique et culturel entre l'UST d'Oran et l'Institut Cervantès

CULTURE

Le programme du SILA 2016

DATES	SALLE DU SILA	SALLE ALI MAACHI	SALLE EL DJAZAÏR
Mer. 26 oct.	INAUGURATION OFFICIELLE		
Jeu. 27 oct.	OUVERTURE PROGRAMME Les dédicaces-hommagesdu Salon FOCUS Information et Culture : côte à côte ou face à face ? ESTRADES Roubeï el Medhoune Jean-Noël Pancrazi	CINÉMA Chefs-d'œuvre du cinéma égyptien	INVITÉ D'HONNEUR La Journée de l'Egypte : littérature et édition
Ven. 28 oct.	ESTRADES Jean-Christophe Ruffin Habib Sayah	JOURNÉE ISLAM *Avec le Ministère des Affaires religieuses et des Wakfs*	FOCUS Balade entre prose et poésie
Sam. 29 oct.	UN MOMENT AVEC... Vera Kitova RENCONTRE Littérature algérienne : 3e génération	FOCUS Islam-Occident : du dialogue au doute ?	ANNIVERSAIRE UNIVERSEL Cervantès et Shakespeare vus d'Alger
Dim. 30 oct.	ESTRADES Dany Laferrière WacinyLaredj	CINEMA ET LITTERATURE Spécial Costa Gavras	ESPRIT PANAF Chemins d'exil, pistes d'écriture (Les migrations dans la littérature africaine)
Lun. 31 oct.	RENCONTRE Quand la littérature va à l'école	CINEMA ET LITTERATURE Spécial Costa Gavras	ESTRADE EdwyPlenel
Mar. 1er nov.	LE RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE 1956, année charnière de la Révolution Algérienne	JOURNÉE LANGUE ARABE La langue arabedans la Toile	HOMMAGE Les militants européens de la guerre de libération nationale(ANEP).
Mer. 2 nov.	ESTRADES Costa Gavras Alberto Ruy-Sánchez	RENCONTRE Anthroponymie : dis-moi comment tu t'appelles ?	8eRENCONTREDES ECRIVAINS EUROMAGHRÉBINS Nos premiers romans *(Délégation de l'Union Européenne à Alger)*
Jeu. 3 nov.	RENCONTRE Où va la littérature arabe ?	JOURNÉE AMAZIGHITÉ *Avec le Haut Commissariat à l'Amazighité*	
Ven. 4 nov.	ESTRADES Didier Daeninckx Amine Zaoui	CINEMA ET LITTERATURE Spécial Costa Gavras	RENCONTRE Jeunes et étudiants : Découvrir les métiers du livre

Le Salon international du livre d'Alger (Sila), dans son édition 2016, qui se tient depuis hier et ce, jusqu'au 4 novembre prochain, a dévoilé son programme complet.

Cette 21e édition du SILA, qui se tient au Palais des expositions des Pins Maritimes (Safex), se veut touche-à-tout et propose un programme pour le moins éclectique et ce, au niveau de 3 salles (salle principale, salle Ali-Maâchi et salle El -Djazaïr).
Des guests du monde de la littérature et des médias prendront part à la manifestation, à l'image d'Edwy Plenel (Mediapart) et Dany LaFerrière (Prix Médicis et membre de l'Académie Française). La littérature algérienne n'est pas en reste et sera entre autres représentée par Waciny Laredj, Kaouther Adimi (dans le cadre de la rencontre Littérature algérienne : 3e génération, et autres Amin Zaoui.
La 8e rencontre euro-maghrébine des écrivains prendra également place au niveau du Salon (Salle El-Djazaïr) et aura pour thématique principale *« Nos premiers romans »*. Le réalisateur Costa Gavras (« Z ») sera, quant à lui, l'invité d'une conférence.
Le Sila ouvre officiellement ses portes aujourd'hui au public. L'inauguration officielle s'est tenue la veille.

DÈS SAMEDI À ORAN

Le festival urbain de lecture à voix haute, une première

La 1re édition du festival urbain de lecture à voix haute se tiendra, à partir de ce samedi à Oran, a-t-on appris des organisateurs.
Des séances de lecture à voix haute se tiendront à la bibliothèque de Hai USTO, au département des langues étrangères de l'université d'Oran à Hai Othmania, à la forêt de Madagh dans la daïra de Boutlélis, au centre culturel d'Ain Témouchent et la bibliothèque des jeunes de l'association Petit lecteur d'Oran, initiatrice de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 5 novembre prochain.
Ce premier festival du genre au niveau national présentera des lectures de textes littéraires algériens, arabes et universels avec la participation de personnalités artistiques et littéraires d'Algérie et de France, a souligné la présidente de l'association Petit lecteur, Djamila Hamitou.
Des lectures artistiques à haute voix d'œuvres dramatiques du défunt Abdelkader Alloula (1939-1994) sont programmées et animées par le trio Fadhila Hachmaoui, Abdelkader Belkaid et Brahim Hachmaoui, ajoute la même responsable.
Les participants animeront des ateliers de formation sur la lecture à voix haute et l'écriture au niveau de la bibliothèque de jeunes de la même association.

La cantatrice hongroise Klara Csordas anime un concert à Alger

La célèbre cantatrice hongroise Klara Csordas a animé, lundi soir à Alger, un concert de musique lyrique dédié au grand compositeur Bela Bartok dont une partie de l'oeuvre constitue une véritable passerelle culturelle entre l'Algérie et la Hongrie.
Accueilli à l'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, le récital, intitulé *"Rencontres musicales de Handel à Bartok"*, invite à méditer l'œuvre du pianiste compositeur hongrois Bela Viktor Janos Bartok (1881-1945), pionnier de l'Ethnomusicologie.
Attiré par la beauté et le patrimoine musical de la ville des Zibans (Biskra), le pianiste compositeur hongrois y a séjourné en 1913 où il fut inspiré de ses musiques traditionnelles et a composé et enregistré quelque 250 *"rouleaux"* (supports cylindriques, dont la gravure correspond à l'inscription de signaux acoustiques).
"Plusieurs pièces de Bela Bartok, comme +Microcosme+ et autres, sont inspirées de la musique populaire de Biskra", a rappelé l'ambassadrice de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz, présente au concert, avant d'ajouter que l'œuvre de ce grand compositeur constituait *"une passerelle entre les deux cultures algérienne et hongroise"*. Parmi les œuvres d'opéra brillamment rendues par les artistes, Ombra mai fu/Serse de Georg Friedrich Haendel, Voi che sapete/Les noces de Figaro de Wolfgang Amadeus Mozart, Habanera/Carmen de Georges Bizet, I feel pretty/West side story de Léonard Bernstein et Summertime/Porgy and Bess de Gorge Gershwin.
"Chansons populaires" de Bela Bartok, également compositeur de plusieurs oeuvres pour piano, de musiques de chambre, d'œuvres pour instruments solistes et orchestre, de musiques scientifiques et de pièces pour chorale, ont été interprétées en dernière partie de programme.
Dans un élan lyrique très apprécié par le public, les pièces interprétées racontent l'amour, la gloire, la mélancolie, la joie, la colère, la tristesse ou encore la vie, soutenues par des musiques aux variations multiples et à l'harmonisation empreinte de couleurs esthétiques.
Le duo, époustouflant de technique et de maîtrise, a donné, dans une ambiance relevée, du plaisir à l'assistance qui a pris part au voyage dans un silence religieux imposé par la solennité du moment.
Marquant son *"premier concert en Afrique"*, la mezzo soprano Klara Csordas, à la voix suave et à la tessiture large a fait montre de toute l'étendue de son talent, donnant des explications pour chaque pièce et entrainant son pianiste dans les nuances d'un exercice difficile qui a mis en valeur toute l'expérience et le professionnalisme du duo. En présence des directeurs de l'Opéra d'Alger Noureddine Saoudi et celui de l'Orchestre symphonique national (OSN) Abdelkader Bouazzara, ce concert lyrique aura *"ouvert le champ à un projet de coopération"* visant à mettre sous les projecteurs cette *"belle liaison culturelle"* existant entre l'Algérie et la Hongrie, a annoncé Mme l'Ambassadrice Helga Katalin Pritz.
La profondeur historique et la beauté des sites de la ville de Biskra constituant un attrait indubitable, plusieurs artistes et penseurs, y ont succombé, à l'instar de l'historien, philosophe, Ibn Khaldoun, de l'écrivain français André Gide ou encore du photographe orientaliste Auguste Maure qui y ont longtemps séjourné.
Musicologue, par ailleurs, Klara Csordas, considérée comme l'une des plus grandes cantatrices au monde, s'est formée au Conservatoire Bela-Bartok et à l'Académie de musique Franz Liszt à Budapest. Elle se produit régulièrement dans toute l'Europe et en Amérique latine.
Miklos Harazdy professeur et directeur du Département accompagnateur de piano et répétiteur en chef de l'Opéra national de Hongrie, présente un large répertoire dans les genres baroque et contemporain qui lui vaut d'être sollicité par de grands maîtres de l'Opéra à travers le monde.
Le concert lyrique *"Rencontres musicales de Handel à Bartok"* est organisé par l'Ambassade de Hongrie en Algérie, en collaboration avec la Radio algérienne.

ALGER

Passerez-vous la nuit dans une maison hantée ?

Une bien belle escapade est à prévoir à la fin du mois pour les plus courageux d'entre vous. L'agence d'éco-tourisme, Caravane des Feuilles, organise une sortie en dehors de la ville à la visite d'une maison au passé trouble.

C'est dans l'une des montagnes de la région d'El-Kala que se trouve cette ancienne demeure de forestiers abandonnée depuis des années. Des légendes racontent la mort de nombreux propriétaires et/ou visiteurs au fil des décennies. Vous l'aurez compris, les chauve-souris, serpents et insectes variés ne seront que de simples accompagnateurs à côté de cela.
Armez-vous de courage et de détermination pour un week-end dans cette demeure morbide. Les plus téméraires passeront la nuit à l'intérieur de la maison même, tandis que des tentes sont prévues pour les autres. Si toutefois la survie n'est pas déterminée, un programme bien plus joyeux est prévu avant les grandes *« festivités »* ; Une auberge privée accueillera 7 personnes par appartement le jour de l'arrivée.
Après le petit-déjeuner, une visite de la ville sera à apprécier, avant une baignade à la plage El Mourdjane. Une fois de retour à l'auberge, les participants seront invités à prendre part à une randonnée de 6 km jusqu'à la maison en chocolat.
Bien évidemment, le principe ne sera pas de cauchemarder sans aucun autre but. Des animations, des grillades ainsi que des jeux d'esprit accompagneront cette belle nuit. Tout ceci vous sera accessible au prix de 5.100 DA/personne avec un départ d'Alger (Passerelle Ali-Mellah) le jeudi 27 octobre, le séjour s'étendant au samedi 29 octobre.

Convention à caractère académique et culturel entre l'UST d'Oran et l'Institut Cervantès

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed- Boudiaf (USTO-MB) a étoffé ses partenariats par la signature d'une nouvelle convention avec l'Institut Cervantès d'Oran, à caractère académique et culturel, a-t-on appris mardi des responsables de l'USTO-MB.
"La promotion des échanges par des conférences académiques et des activités culturelles constitue l'axe majeur de l'accord paraphé par les deux parties lors d'une cérémonie tenue lundi au rectorat de l'USTO-MB", a précisé à l'APS le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération, Pr Amine-Bouziane Hammou.
La convention a été signée par la rectrice de l'USTO-MB, Pr Nassira Benharrats et le directeur de l'Institut Cervantès, Gonzalo Manglano de Garay, en présence de plusieurs cadres de l'université et du Consul général d'Espagne à Oran, Antonio Rodriguez de Liévana, a indiqué Pr. Hammou.
Des facilités d'accès à l'apprentissage de la langue espagnole au profit des enseignants, étudiants et travailleurs de l'USTO-MB, au sein de l'Institut Cervantès, figurent également parmi les objectifs du partenariat, a-t-il signalé.

La qualité de la coopération académique algéro-espagnole a été mise en relief lors de cette cérémonie, a souligné le vice-recteur de l'USTO-MB, rappelant que son établissement compte 48 conventions de dimension internationale, dont 15 conclues avec des universités espagnoles.
La multiplication des partenariats avec des universités et laboratoires scientifiques étrangers a incité l'USTO-MB à créer un Centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) qui dispense déjà plusieurs langues étrangères, dont le russe, le chinois et le turc.
A l'échelle nationale, l'USTO-MB a noué des partenariats avec 37 établissements, dont 15 entreprises. Le dernier accord remonte au 13 octobre avec la mise en place d'un nouveau cursus professionnalisant, dédié à la filière *"Emballage et Qualité"*, conclu avec l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, en partenariat avec une entreprise algérienne spécialisée en ce domaine.

Chasse au trésor culturel à Sétif durant 3 jours

L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC), en partenariat avec « Ingese Event », vous invite à passer 3 jours à la découverte du patrimoine de Sétif.

Du 03 au 05 novembre prochain, la *« chasse au trésor »* vous permettra de découvrir la wilaya de Sétif et son riche patrimoine durant 3 jours et ce, à travers des visites de la ville archéologique de Cuicul-Djemila, le musée du site archéologique de la même ville mais aussi la citadelle et les vestiges de la ville de Sétif.
En plus des visites, le programme des participants prévoit chasses aux trésors, soirées musicales, des repas traditionnels ainsi qu'un séjour dans une auberge.
Pour participer à l'événement, qui coûtera 10.900 DA par personne pour tout le séjour et tous frais compris, il vous suffit d'appeler au numéro suivant : 0550 669 753.

1er jour :
16 h 30 : Départ du bus à partir de la Place Aïssat-Idir, en face du siège de l'UGTA.
21h : Installation à l'auberge de jeunes de Djemila.
21 h 30 : Repas traditionnel au diner.
22h : Différents jeux.
2e jour :
7 h 30 – 8 h 30 : Petit-déjeuner, agrémenté de confiture artisanale d'abricot de N'gaous.
9 h : Visite guidée du site de la cité antique romaine Djemila.
12 h 30 : Déjeuner d'une demi-heure.
13 h – 18 h : Chasse au trésor.
20 h : Diner.
21 h : Soirée jeux musicaux version Algérie : n'oubliez pas les paroles !
3e jour :
8 h- 9 h : Petit-déjeuner.
9 h : Départ.
9 h 30 : Visite guidée du musée de l'archéologie de Sétif
11h : Visite guidée de la citadelle.
12 h : Pique nique dans la citadelle
13h : Meurtre au palais (Jeu autour
14h 30 : Retour vers Alger

Cinéma- Programme de la salle Ibn Khaldoun jusqu'au 17 novembre

La salle Ibn Khaldoun vient de dévoiler le programme de ses projections cinéma du 26 octobre au 18 novembre prochain, avec à l'affiche une nouveauté : *Jack Reacher 2 !*
Au rayon des comebacks, Angry Birds fait le sien, et se retrouve aux cotés de 2 films déjà projetés ces dernières semaines, à savoir *« Blood Father »* et *« Les 7 mercenaires »*. Les trois prochaines semaines se diviseront de ce fait en quatre projections principales, dont un film d'animation.
Le prix des projections variera de 300 (Angry Birds) à 700 DA (Jack Reacher). Les tickets sont, comme à l'habitude, à acheter sur place.

Programme des projections du 26 octobre au 18 novembre :

26 octobre :
14h : *Blood father*
17h : *Les 7 mercenaires*
20h : *Jack Reacher*
27 octobre :
14h : *Blood father*
17h : *Les 7 mercenaires*
20h : *Jack Reacher*
28 octobre :
10h : *Angry birds*
15h : *Angry birds*
17h : *Jack Reacher*
20h : *Les 7 mercenaires*
29 octobre :
11h : *Angry Birds*
13h : *Angry Birds*
16h : *Blood Father*
19h : *Jack Reacher*
30 et 31 octobre :
Activités liées au 1er novembre. Pas de projections
1er novembre :
11h : *Angry Birds*
13h : *Les 7 mercenaires*
16h : *Blood Father*
19h : *Jack Reacher*
02 novembre :
14h : *Blood Father*
17h : *Les 7 mercenaires*
20h : *Jack Reacher*
03 novembre :
14h : *Les 7 mercenaires*
17h : *Jack Reacher*
20h : *Jack Reacher*
04 novembre :
10h A.B
15h A.B
17h 7M
20h J.R
05 novembre :
11h : *Angry Birds*
13h : *Angry Birds*
16h : *Jack Reacher*
19h : *Les 7 mercenaires*
Du 6 au 10 novembre :
14h : *Blood Father*
16h : *Les 7 mercenaires*
19h : *Jack Reacher*
11 novembre :
10h : *Angry Birds*
15h : *Angry Birds*
17h : *Jack Reacher*
20h : *Les 7 mercenaires*
12 novembre:
11h : *Angry Birds*
13h : *Angry Birds*
16h : *Blood Father*
19h : *Jack Reacher*
13 au 17 novembre :
14h : *Les 7 mercenaires*
16h : *Blood Father*
19h : *Jack Reacher*

Dates et programme partiel du Dimajazz

Le Festival de Jazz de Constantine (Dimajazz) aura voulu garder le mystère sur sa prochaine édition jusqu'au bout, en dévoilant aujourd'hui les dates de tenue de la 14e mouture.
C'est du 19 au 26 novembre 2016 que les passionnés de jazz et de musiques du Monde sont invités à partager leur amour pour ces genres au niveau de la ville des ponts. Si la 13ème édition s'est tenue au niveau du Zénith, il n'a pas encore été dévoilé le nom du lieu qui abritera le Dimajazz 2016. Au niveau de la programmation, les spectacteurs qui feront le déplacement ne risquent pas d'être déçus, avec une représentation de *« The Celtic Social Club »* le 19 novembre, en ouverture, avant de laisser place à Martha High & The Italian Family » le 21 novembre. Le groupe d'électro jazz français *« NoJazz »* se produira pour sa part le 24 novembre, tandis que l'immense Richard Galliano cloturera en beauté cette 14e édition, le 26 novembre

Programme du Dimajazz 2016 :

19 novembre : *The Celtic Social Club*

21 novembre : *Martha High & The Italian Family*

24 novembre : *NoJazz*

26 novembre : *Richard Galliano*

Le Bastion 23 fait sa «nuit blanche»

Le Palais des Raïs-Bastion 23 ouvre exceptionnellement ses portes au public la nuit, pour une manifestation qui sera consacrée à la promotion de notre culture et des jeunes talents.
Prévue le lundi 31 octobre, cette *« nuit blanche »,* organisée par le Centre des Arts et de la Culture prévoit un parcours scénographique faisant la part belle au mariage entre passé et futur et ce, à travers des projections, des expositions, de l'artisanat, ainsi que de la mode et de la danse.
Les participants à l'événement seront des artistes freelance, des collectifs, desassociations et autres professionnels de l'un des domaines cités ci-dessus. Le public sera quant à lui invité à venir en nombre assister à l'éclosion de cette nouvelle scène, dans des lieux féeriques datant de la période ottomane.
Le Bastion met à disposition un numéro de téléphone pour toute demande de renseignement :
021 43 98 44.

Burn-out : quand le travail vous épuise !

Fatigué(e), découragé(e), démotivé(e)… tout n'est plus aussi rose au bureau et vous avez du mal à vous lever chaque matin. Attention, vous êtes peut-être touché par le burn-out, ce fameux syndrome d'épuisement professionnel. Comment redresser la barre et retrouver l'énergie nécessaire ?

En 1980, un psychanalyste américain, Herbert J. Freudenberger, sortait un livre sur un phénomène d'épuisement professionnel qu'il nomma burn-out. Ceci en référence à un "incendie intérieur" : comme pour un immeuble dans lequel le feu aurait pris, il peut laisser les gens vidés intérieurement mais d'apparence intacts…

Un stress permanent

Dans le détail, les victimes de cette maladie professionnelle vont s'épuiser mentalement et physiquement en essayant d'atteindre des objectifs irréalisables ou d'accomplir des tâches insurmontables. Le burn-out semble souvent survenir tout d'un coup, pourtant il est le résultat d'un processus lent, d'une tension continue durant de longs mois ou années jusqu'à l'épuisement.

Tous concernés

Personne n'est à l'abri de ce syndrome. Et pour cause, la pression est de plus en plus forte, les exigences de plus en plus poussées et le risque de se retrouver sans travail bien réel. Certains aspects de la personnalité peuvent parfois *"prédisposer"* au burn-out : une plus forte propension à l'anxiété ; une conscience professionnelle trop poussée ; le perfectionnisme ; le désir de plaire ; l'incapacité à déléguer… Certaines professions du milieu médical, de l'enseignement ou du social entre autres, semblent plus exposées.

De la fatigue à l'indifférence…

Les symptômes du burn-out sont nombreux. Le premier, et le plus facilement identifiable, est une fatigue continue, accompagnée d'épuisement mental, de déprime, de démotivation… Une baisse de l'estime de soi, un sentiment d'incompétence… mais aussi l'irritabilité ne sont pas à négliger. Attention des troubles psychosomatiques peuvent s'installer (maux de tête, de dos…) et les arrêts de travail se multiplier. Si les choses continuent ainsi, c'est la dépression qui guette…

Reconnaître les signes

Comment savoir si vous êtes momentanément fatigué ou si vous souffrez de burn-out ? Plusieurs signes peuvent vous mettre la puce à l'oreille, notamment s'ils sont présents depuis quelque temps :

• Vous vous fatiguez plus facilement et avez souvent des difficultés pour vous lever le matin.
• Vous travaillez de plus en plus alors que votre rendement diminue constamment ;
• Vous avez l'impression que vos efforts sont rarement remarqués ;
• Vous avez une attitude plus désabusée ;
• Vous oubliez parfois vos rendez-vous ;
• Vous êtes plus irritable ;
• Vous voyez de moins en moins votre famille et vos amis intimes.

Mais bien sûr ces signes ne sont ni nécessaires, ni suffisants pour déclarer que vous souffrez de burn-out. En fait les manifestations de ce trouble varient grandement d'un individu à l'autre.

Comment s'en sortir ?

Pour sortir du burn-out, il est souvent indispensable de se faire aider. Une thérapie peut être d'un secours précieux. La guérison passe par un retour sur soi, afin dévaluer ses aspirations professionnelles profondes et ses limites.

Ainsi, il devient possible de connaître ses domaines de prédilections et de se fixer des objectifs réalistes. Il est nécessaire également de renouer le dialogue avec autrui, réapprendre le travail d'équipe et les relations avec des collègues. Enfin, il ne faut pas oublier de s'occuper de soi et ne pas négliger son quotidien en dehors du bureau. L'important est de veiller à garder un équilibre physique et mental intact, en composant entre travail et vie privée, afin de retrouver la joie de vivre… et d'aller travailler !

Les facteurs de risque

Quand le stress engendré par le travail devient impossible à gérer, certains travailleurs font ce que l'on appelle un burn out, ou épuisement professionnel. Si les facteurs de risque de burn out sont nombreux et évoluent avec les codes du monde du travail, il existe tout de même une liste des principales causes que salariés et employeurs doivent être capables d'identifier afin de prévenir les risques de burn-out.

De trop fortes exigences

Une charge de travail trop importante ou des délais trop courts pour effectuer une tâche seront source de stress (à l'origine du burn out). Tout comme de très hautes exigences qualitatives en termes de vigilance ou de précision. Il convient alors de rappeler à ses supérieurs ses capacités et leur faire comprendre que la tâche demandée n'est pas humainement réalisable dans des conditions de travail saines.

Un travail peu intéressant

Un travail répétitif, fragmenté, monotone peut également être source de stress et de burn-out. Le travail doit également être un lieu d'épanouissement et quand la tâche à effectuer est inintéressante ou que le salarié manque totalement d'autonomie, il n'éprouve plus ni plaisir ni intérêt pour son travail.

Une mauvaise organisation

Aucune planification des tâches, vos supérieurs vous donnent des missions imprécises et donc difficiles à réaliser, les ordres changent constamment et sont contradictoires… Dans une entreprise où la communication est mauvaise, instable, où les ordres sont peu clairs, les salariés travaillent sous pression constante. Une bonne gestion des tâches à effectuer permet de travailler plus sereinement.

Des horaires inadaptés

Horaires de nuit, travail le dimanche, postes en décalés… Des horaires inadaptés à notre rythme biologique, à la vie sociale ou familiale peuvent avoir des répercussions sur la santé des travailleurs, sur leur niveau de stress et sur le risque de burn-out.

De mauvaises relations de travail

Que ce soit avec ses collègues ou ses supérieurs, avoir de bonnes relations dans le monde professionnel permet de travailler dans un environnement psychologique plus sain. Mais quand les supérieurs deviennent trop autoritaires, discourtois, que les relations avec les collègues s'enveniment, il est temps de tirer la sonnette d'alarme pour ne pas s'enliser dans une situation qui risque de ne faire qu'empirer.

Une absence de reconnaissance

Même si vous êtes satisfait de votre travail, quand vous n'avez aucun retour de votre équipe, pas toujours évident de se situer. Pire, la démotivation peut guetter. Un manque de soutien de la part des collègues et/ou des supérieurs hiérarchiques, une faible reconnaissance du travail accompli ont été identifiés par l'INRS comme des sources potentielles de stress et des facteurs de risques de burn-out.

De mauvaises conditions de travail

Travailler dans le bruit, la chaleur, le froid, l'humidité… autant de sources d'inconfort qui rendent le travail pénible. Parfois, c'est la conception de l'espace de travail qui a été mal pensé et qui rend les conditions de travail inadaptées avec des postes trop petits, un éclairage inadapté... Travailler en open space peut également être pour certains source de stress professionnel.

Des facteurs liés à l'évolution technologique

Nous vivons dans un monde ultra connecté et l'univers du travail n'y échappe pas. Avec l'apparition du wifi, des smartphones, nous sommes constamment joignables que ce soit par mail ou téléphone ce qui a pour conséquence de rendre les salariés toujours plus réactifs et disponibles. Une hyper connectivité qui s'immisce parfois jusque dans la sphère privée rendant la limite entre les deux mondes de plus en plus ténue.

Avoir un métier de représentation

Professionnels soignants, commerçants, enseignants, journalistes… tous les métiers de contact peuvent être source de stress. A long terme, faire face à l'exigence, au mépris, à l'agressivité de clients, de patients peut être facteur de risque de burn-out.

Travailler dans une société en difficulté

Travailler pour une société en crise n'aide pas être serein. Incertitude sur son avenir, chômage forcé, concurrence acharnée, contrats de travail précaire autant de conséquences qui ont une influence direct sur le niveau de stress et, donc, sur le risque de burn-out.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
TIZI-OUZOU
Siége social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou

- NIF : 001215004877603
- NIS : 099.115.019.240.819
- Code d'activité : 858

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des l'articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales n° 10/2016 *paru dans les quotidiens nationaux :*

- *MIDI LIBRE du 14/08/2016*
- *EDOUGH NEWS du 14/08/2016*

Relatif à la réalisation des travaux en TCE avec VRD 01 avec commerces de plusieurs projets à travers la wilaya.

Qu'a l'issue de l'ouverture des plis et l'évaluation des offres, les résultats obtenus sont comme suit :

N°	Projet	Attributaires	Montant DA/TTC	Délais (mois)	Note /40	Obs
01	50 logts à ILLOULA (Lot n°03) Prog LPL 2010	SNC EBTPH KESSAI et CIE NIF 000515004590676	Lotgs : 136.808.412,03 VRD : 9.271.679,12 Commerce : 4.865.874,39	29 mois	20,50	Pré qualifiée Techniquement et moins disante
02	50 logts à ILLOULA (lot n° 04) Prog LPL 2011	ETB/TCE AKLI Hakim NIF 177151800074105	Lotgs : 132.109.056,02 VRD : 9.026.483,08 Commerce : 5.153.107,63	28 mois	27,00	Pré qualifiée Techniquement et moins disante
04	50 logts AGHRIBS Prog LPL 2011	ETBPH -TCE HAOUCHE Med NIF 166150900311157	Logts : 129.100.657,08 VRD: 11.448.110,83 Commerce 12.319.422,10	24 mois	27,00	Pré qualifiée Techniquement et moins disante
06	46/ 100 logts A AGHRIBS Prog LPL 2010/2014 TRANCHE 2011	SARL NAZIM BUILDING NIF : 000315004512651	Logts : 137.426.053,75 VRD : 13.796.524,77 Commerce : 12.572.630,65	18 mois	25,00	Pré qualifiée Techniquement et moins disante

N.B : Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou, adresse : Rue ABANE Ramdane Wilaya de Tizi-Ouzou dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant les résultats, peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés publics de l'OPGI de Tizi-Ouzou dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Pour le reste des projets un avis d'attribution provisoire ou d'infructuosité sera publié ultérieurement.

Midi Libre n° 2919 - Jeudi 27 octobre 2016 - Anep - 432 427

الجمهوريـــــة الجزائريـــــة الديمقراطيـــــة الشعبيـــــة
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA - DAIRA DE BEJAIA - COMMUNE DE BEJAIA

بلدية بجاية
مجلس الشعبي البلدي

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia informe l'ensemble des entreprises Soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire paru dans les quoditiens nationaux « MIDI LIBRE » et « E-CHOUROUK » en date du 05/05/2016,sous le N° 414 984 ANEP,portant Réalisation d'un jet d'eau au niveau du carrefour pont de la SOUMMAM est annulé.

Midi Libre n° 2919 - Jeudi 27 octobre 2016 - Anep - 432 416

MIDI
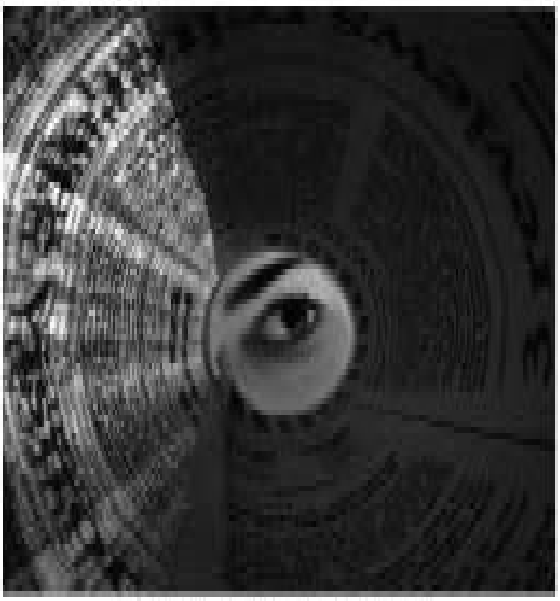
L'INFO, RIEN QUE L'INFO

LIGUE 1 MOBILIS (9E J)

Le leader et son dauphin en déplacement périlleux

Le leader du championnat national de Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger effectuera, un déplacement périlleux à la capitale des Aurès pour affronter le CA Batna, alors que le dauphin, le MC Oran, se rendra, quant à lui, à Tizi-Ouzou pour donner la réplique à la JS Kabylie.

PAR MOURAD SALHI

L'USM Alger, leader incontestable du championnat avec 19 points dans son escarcelle, tentera de préserver sa bonne dynamique enclenchée la saison dernière. Le club phare de Soustara qui reste, donc, sur une belle série de belles performances, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. L'entraîneur en chef Jean-Michel Cavalli n'a d'autre choix que de trouver la bonne formule qui lui assurera une issue favorable pour espérer améliorer davantage sa relation avec les supporters des Rouge et Noir. Le président Rebouh Haddad s'est adressé aux joueurs pour les motiver et leur exiger les trois points de la victoire face au CA Batna. *''Nous sommes en concurrence pour le fauteuil de leader avec d'autres clubs. Une défaite pourra nous coûter notre première position au classement général. Donc, les trois points de la victoire face au CAB sont impératifs. Et puis, si nous voulons préserver notre titre, il faudra gagner le maximum de points en cette manche aller'',* a-t-il dit.

Le dauphin, le MC Oran avec 17 points, se rendra, quant à lui, à Tizi-Ouzou pour se mesurer à la JS Kabylie, en quête de sa première victoire de la saison sur ses bases du 1er-Novembre. Sans entraîneur depuis le départ de Kamel Mouassa, le club phare de Djurdjura n'a d'autre alternative que de l'emporter pour éviter de s'enfoncer dans sa crise. Les Canaris dirigés par l'entraîneur adjoint Nouaim Kherroubi veulent se surpasser même si leur mission s'annonce difficile dans un stade vide en raison du huis clos imposé par la Ligue nationale de football. *''Mon travail consiste en ce moment à retaper le moral des joueurs. Ils sont affectés par tout ce qui se passe à leur équipe. Un tout petit apport psychologique pourra changer tout. Nous allons faire de notre mieux pour remporter ce match et ouvrir une nouvelle page'',* a indiqué l'entraîneur intérimaire de la JSK Nouaim Kherroubi. En face, le Mouloudia d'Oran carbure en plein régime cette saison et il compte profiter de l'absence des supporters kabyles pour revenir au bercail avec un bon exploit et continuer sur sa lancée.

Le MC Alger accueillera la JS Saoura au stade Omar-Hamadi à Bologhine dans l'une des belles affiches de cette nouvelle journée. Les poulains de Djamel Menad tenteront de profiter de l'avantage du terrain pour l'emporter et confirmer leur dernier succès face à l'USM Alger.

De son côté, la JS Saoura ne compte pas se présenter à Alger dans la peau d'un vaincu expiatoire mais elle fera de son mieux pour confirmer son dernier succès face à l'USM Harrach.

Le stade 20-Août d'Alger sera le théâtre d'une belle affiche entre le NA Hussein Dey et l'ES Sétif. Le Nasria se présentera ce week-end avec son nouvel entraîneur Alain Michel qui a succédé à Youcef Bouzidi. Le technicien français tentera de réussir ses débuts avec les Sang et Or dans une rencontre qui s'annonce très disputée.

Le CR Belouizdad, sans entraîneur et sans président sera en danger à Relizane, où le RC Relizane l'attend de pied ferme. Le CS Constantine affrontera l'Olympique Médéa dans un rendez-vous qui s'annonce très intéressant à suivre. Le match entre l'USM Harrach et le MO Béjaïa a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Crabes à la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football face au TP Mazembe.

M.S.

ALLEMAGNE

Schalke 04 décide de lever l'option d'achat pour Bentaleb

Schalke 04 (Div. 1 allemande) a décidé de lever l'option d'achat pour acquérir définitivement les services du milieu international algérien Nabil Bentaleb, très en verve depuis son arrivée au club de la Ruhr, avec notamment un bilan de trois buts inscrits, rapporte le quotidien allemand Bild.

Prêté pour une saison par les Anglais de Tottenham, Bentaleb a fini par s'imposer au sein de la formation allemande, devenant une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur Markus Weinzierl.

Le club allemand compte proposer au joueur un contrat de quatre ans soit jusqu'en 2021, mais doit d'abord débourser la somme de 19 millions d'euros à son homologue anglais pour lever l'option d'achat, selon la même source. Au cours des deux dernières journées de Bundesliga, le joueur algérien a inscrit trois buts, dont un doublé dimanche lors de la réception de Mayence (3-0).

Le natif de Lille (nord de la France) compte également deux passes décisives en Bundesliga, contribuant ainsi à la résurrection de son équipe qui quitte la place de lanterne rouge pour se hisser à la 14e position avec 7 points.

Suspendu lors du précédent match de l'équipe nationale face au Cameroun (1-1), dans le cadre de la 1re journée des qualifications du Mondial-2018, Bentaleb effectuera son retour chez les Verts le 12 novembre prochain, à l'occasion du déplacement périlleux au Nigeria, dans le cadre de la 2e journée.

LIGUE 1 MOBILIS (10E J)

USM Alger - USM El Harrach au stade 5-Juillet

Le match USM Alger- USM El Harrach comptant pour la 10e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football se déroulera au stade 5-Juillet le vendredi 4 novembre à 16h00, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP).

Fermé depuis plusieurs semaines pour la réfection de sa pelouse, qui avait considérablement souffert pendant l'été, le stade du 5 juillet rouvrira donc ses portes comme prévu à l'occasion de ce derby algérois.

D'autre part, la 10e journée sera marquée par le report de la rencontre MO Béjaïa-CA Batna en raison de la participation des Béjaouis à la finale retour de la Coupe de la Confédération contre les Congolais du TP Mazembe prévue le 6 novembre prochain à Lubumbashi.

La manche aller aura lieu le samedi 29 octobre à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

La 10e journée s'étalera sur trois jours, (jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 novembre).

PRESSENTI EN SÉLECTION ALGÉRIENNE

Courbis en route pour Lorient

Le technicien français Roland Courbis, pressenti pour succéder au Serbe Milovan Rajevac à la tête de la sélection algérienne de football, serait en route pour diriger le FC Lorient (Ligue 1 française de football) en remplacement de Sylvain Ripoll, limogé, a rapporté mardi l'APS citant le site spécialisé Foot-national.

Le nom de l'entraîneur Elie Baup est également évoqué, mais la même source parle d'une possible nomination de Courbis dès mardi. Le technicien marseillais, libre après un passage par Rennes, semble avoir une longueur d'avance.

Roland Courbis, coach de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne) entre 2012 et 2013, est cité comme éventuel successeur de Rajevac après le refus du Belge Marc Wilmots de prendre les rênes des Verts.

L'entraîneur adjoint de Christian Gourcuff à Lorient, Ripoll, avait été nommé à la tête des Merlus en mai 2014, lorsque Gourcuff avait refusé de prolonger pour rejoindre la sélection nationale en remplacement du Bosnien Vahid Halilhodzic.

Il avait évité la relégation pour sa première saison, terminant à la 16e place, puis avait fini la saison 2015/2016 à la 15e place.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME & DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES

☎TEL : (024) 79.58.58 / FAX: (024) 79.58.48

OPGI

MISE EN DEMEURE N° :01

1- Vu le contrat N°**187/2011** portant « étude et suivi de la réalisation des 40 logts à THENIA »du programme 600 RHP/T2009.
2- Vu la mise en demeure adressée à bureau d'étude en date du 08/02/2015.
3- Vu la non réception des différents courriers par votre bureau d'étude.
4 - Vu la défaillance de votre B.E.T à assurer pleinement la mission pour laquelle il a été engagé.
5-Vu l'absence du bureau d'étude à l'invitation de L'OPGI référence N° 604 pour la réunion du mercredi 01/06/2016 à 10H00.
6-Vu le retard accumulé dans la remise des avenants pour le dossier de réévaluation.

Le bureau d'étude **GADOUM NASSIMA,** sis au 03 Rue Rachid Sadek EL MOURADIA, ALGER.
Est mis en demeure de respecter les termes du contrat conclu avec L'OPGI de Boumerdes en assurant pleinement et entièrement la mission de suivi.
Remettre l'avenant de réajustement dans les meilleurs.
Respecter les rendez-vous vu et la séance de travail programmé par l'office.
Un délai franc de dix **(10)** jours est accordé au bureau d'étude pour se conformer à ces instructions à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à son encontre, conformément À la réglementation en vigueur.

Cuisine

Foie sauce rouge à la marocaine

Ingrédients
500 g de foie de veau ou de bœuf
4 gousses d'ails hachées
Sel, poivre
Cumin
2 c. à s de vinaigre ou de jus de citron
6 c. à s de concentré de tomates
Une poignée de persil et coriandre hachée
Huile d'olive
Préparation :
Préparer la marinade. Dans une terrine mélanger les gousses d'ail hachées, le sel, le poivre, le concentré de tomates, le cumin, le persil et la coriandre hachés, le vinaigre et l'huile d'olive.
Couper les tranches de foie en lamelles ou en cubes. Les mettre dans la marinade et laisser reposer une trentaine de minute. Chauffer une poêle avec un tout petit peu d'huile. Faire cuire les lamelles de foie sur feu moyen. Ajuster l'assaisonnement.

Tarte au citron

Ingrédients pour la pâte brisée

200 g de farine
100g de beurre
1 œuf
60 g de sucre
1 pincée de sel
Pour la crème:
2 œufs
60 g de sucre
100 g de poudre d'amandes
1 citron
Garniture :
2 citrons,
1/4 l d'eau
200 g de sucre
Préparation :
Couper le beurre en morceaux. Dans une terrine mettre la farine en fontaine. Casser l'œuf au centre, puis ajouter le sucre et les morceaux de beurre. Travailler cette pâte à la main et la laisser reposer. Laver les citrons et enlever le zeste d'un et le hacher et presser le jus. Casser les oeufs dans une terrine et ajouter le sucre. Travailler le mélange à la cuillère en bois jusqu'à ce que le mélange soit mousseux. Ajouter la poudre d'amandes, le jus et le zeste du citron. Aplatir la pâte, beurrer un moule et mettre la pâte. Ajouter la crème et cuire 30 mn à four préchauffer à 180°c. Couper en fines rondelles les citrons et dans une casserole préparer le sirop avec l'eau et le sucre. Laisser cuire 10 mn. Décorer la tarte avec les rondelles de citrons et napper de sirop. Bien laisser la tarte s'imbiber de sirop.

REMÈDES DE GRAND-MÈRE

La menthe poivrée en phytothérapie

Croisement entre la menthe aquatique et la menthe verte, la menthe poivrée a, outre son goût délicieusement parfumé, des vertus calmantes, voire antivirales si on l'utilise sous forme d'huile essentielle.
Voici quelques principes d'utilisation.

Faciliter la digestion

Préparez-vous une infusion, après chaque repas, en plongeant une c. à soupe de feuilles dans une tasse d'eau. Attendez une dizaine de minutes avant de boire.

Soulager une rhinite

Versez 4 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée dans un bol d'eau chaude. Penchez-vous au-dessus du bol, la tête recouverte d'une serviette, et inhalez pendant environ un quart d'heure.

Maux de tête

Diluez de l'huile essentielle de menthe poivrée dans la même quantité d'huile végétale (olive ou sésame) et frictionnez-vous les tempes.

Jambes lourdes ou douleurs musculaires

Mélangez une goutte d'huile essentielle de menthe poivrée, une goutte d'huile essentielle de lentisque et une goutte d'huile essentielle de cyprès à trois gouttes d'huile végétale d'arnica. Diluez le tout dans un peu d'eau tiède et massez les zones douloureuses.

Mise en garde

Attention l'huile essentielle de menthe poivrée doit être utilisée avec précaution. Ne l'utilisez pas pour les enfants, si vous êtes enceinte, si vous allaitez, ou si vous souffrez de calculs biliaires. L'huile essentielle de menthe poivrée étant irritante, ne l'appliquez pas pure sur la peau.

PLANTATION

Comment réussir semis et boutures

Faire pousser chez vous vos légumes, fleurs et arbustes en les multipliant par semis ou boutures est beaucoup plus économique que de les acheter dans les commerces. Comment s'y prendre pour les réussir et obtenir à moindre coût vos plants préférés ?

Les semis

Les graines déposées en terre germent très rapidement en présence d'eau, en semant chez vous leur croissance sera plus facile. La plupart des plantes peuvent être reproduites avec ce procédé : pour cela vous prendrez un gobelet que vous remplirez de terreau et d'un peu de sable, vous y déposerez vos graines que vous recouvrirez d'un peu de terre.

Emplacement des gobelets

Ensuite vous arroserez très légèrement vos graines et vous recouvrirez votre gobelet avec un couvercle laissant passer la lumière. Mettez votre gobelet dans un endroit lumineux mais surtout pas en plein soleil. Lorsque les plants apparaissent et qu'ils deviennent assez grands

Comment les transplanter

Vous devrez les transplanter dans des pots plus grands : un plant dans chaque pot pour qu'ils aient plus de place pour se développer. Les plants devront être placés à l'intérieur pour s'adapter avant de pouvoir être mis en terre.

Le bouturage

Les boutures consistent à reproduire une plante à partir d'une tige, d'une racine ou d'une feuille. Le bouturage d'une plante est à la portée de tous, il suffit de se munir d'un pot et d'y introduire un mélange composé de 50 % de sable-50 % de terreau. Couper une tige de 7 à 10 cm de longueur, supprimer les feuilles et la planter à 3 cm de profondeur dans votre pot.

Emplacement du pot

Vous devrez mettre votre pot dans un endroit à l'ombre et chaud et arrosez tous les jours votre bouture. Vous devrez ensuite attendre selon la plante choisie de 4 semaines à 5 mois pour voir apparaître les racines.

Trucs et astuces

Eloigner un chat des plantes

Afin, d'éviter que nos amis les matous ne saccagent trop notre précieux travail, étalez du papier aluminium autour des plantes et ils partiront ailleurs.

Multiplier des lauriers roses

Coupez les boutures sur les nouvelles pousses. Ces boutures doivent faire 10 cm et être coupées sous un nœud. Ensuite mettez-les dans de la terre de bruyère pour qu'elles racinent facilement.

Donner un bon engrais aux plantes d'intérieur

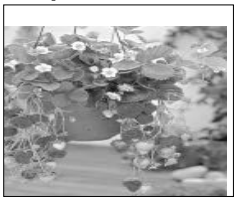

Faites une infusion de thé serré, laissez refroidir et arrosez toutes les plantes avec. Le marc de café est aussi un bon engrais pour les plantes vertes.

Mélange antiparasites pour plantes

Écrasez deux gousses d'ail dans deux grosses c. d'huile de bain pour bébé. Rajoutez deux cl de liquide vaisselle et un demi-litre d'eau puis vaporisez le mélange sur les plantes.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3094

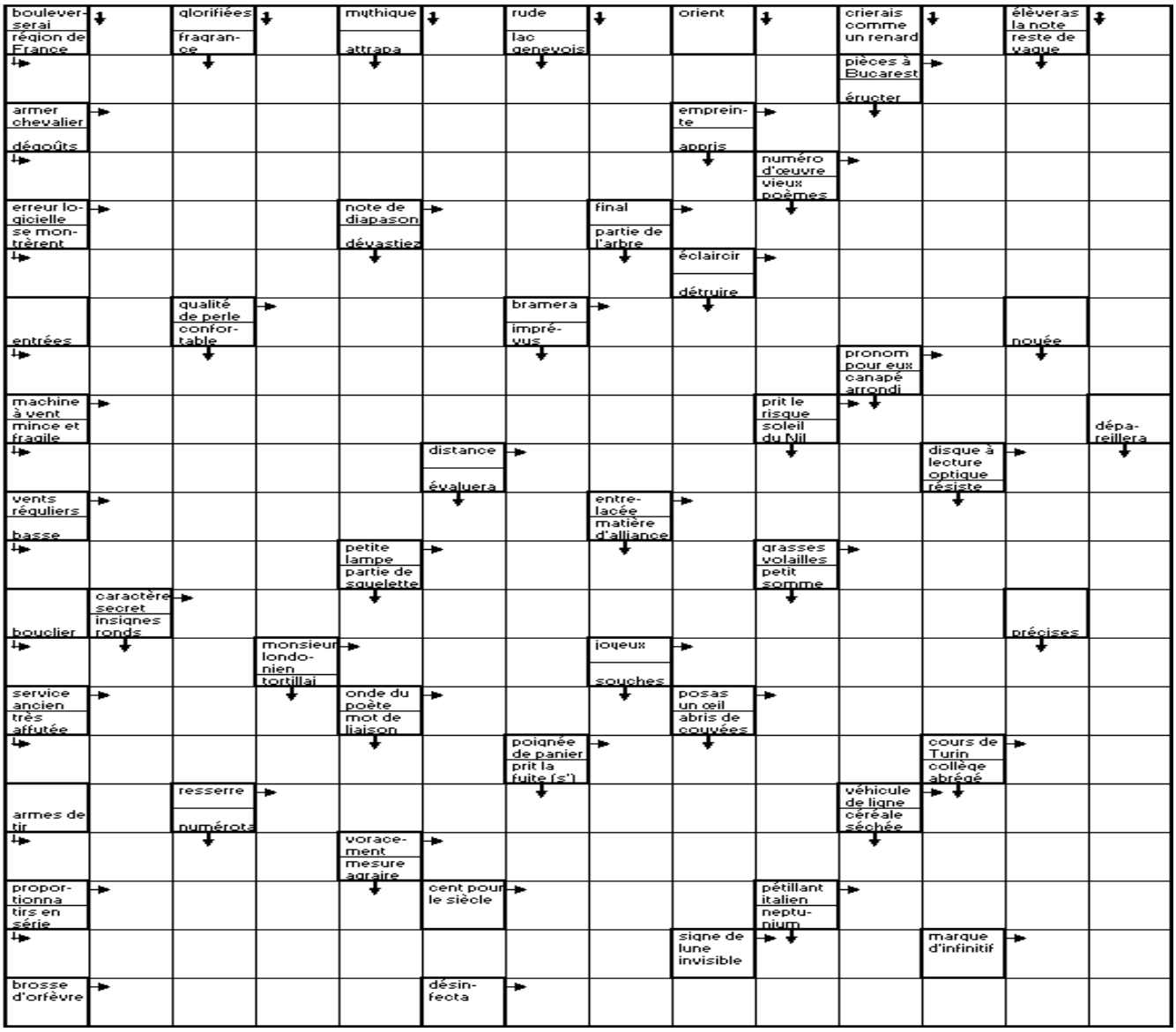

SUDOKU N°3094

3	4	8	1			2		
				8				
1	2				5	6		
				5	6	9		
9								3
		3	9	7				
		7	5				8	2
				1				
		1			2	3	5	6

SOLUTION SUDOKU N°30893

8	3	5	4	2	9	7	6	1
2	4	9	7	1	6	3	5	8
6	7	1	8	5	3	2	4	9
1	6	4	2	9	7	5	8	3
5	2	7	1	3	8	4	9	6
3	9	8	6	4	5	1	7	2
7	8	2	3	6	4	9	1	5
9	1	6	5	7	2	8	3	4
4	5	3	9	8	1	6	2	7

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3093

```
• R • R • C • H • K • F • F
L A V A L L I E R E • O D E
• H A G I O G R A P H I E S
H A L E • I L O T I E R • S
• T A • A T O N E • R E G I
A L B A T R O S • G I R I E
• O L E • E S • T E S • T R
G U E R I R • C E S S E E •
• K • A D O R A T I O N • R
S O U T E N U S • E N V I E
• U N I A T E • P R • O N T
A M • O U • R E U S S I E S
• • A N X I E T E • T E L •
C A P S • O N E R E U S E S
• D O • T N T • A R C • G A
H A P P A I • A I R • T A U
• P L A I S A N T E R E N T
E T E R N E L S • R E N T E
• A X E • S I E D • E T • R
I N I N I • T S A R • A R A
• T E T I N E • N A S S E S
```

Le phénomène du Triangle des Bermudes enfin expliqué

Des coups de vent mortels qui renversent des navires et mettent des avions de ligne hors service en les jetant littéralement dans l'océan. Ce n'est pas du tout le scénario d'un film catastrophe, mais les particularités météorologiques du Triangle des Bermudes.

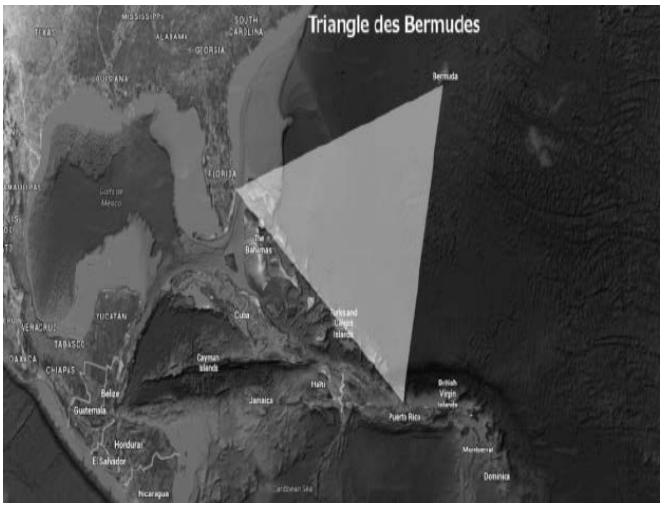

Le docteur Steve Miller du centre hydrométéorologique à l'Université de Colorado aux États-Unis en direct avec Science Channel a raconté que le Triangle des Bermudes avait acquis la mauvaise réputation d'un portail qui mène dans l'au-delà, où disparaissent des navires et des avions à cause de phénomènes qui peuvent être expliqués par la science, relaie *le Mirror*.

Selon les scientifiques, au-dessus d'un territoire d'environ 500.000 km carrés qui se trouve entre la Floride, les îles des Bermudes et Porto Rico, apparaissent des nuages de forme hexagonale. On peut les observer sur des photos satellite. Selon M. Miller, les nuages se forment par des coups de vent dont la force est équivalente à l'onde de choc de la bombe nucléaire.

À l'aide des satellites radars pour mesurer les processus qui se produisent dans la haute atmosphère, les spécialistes ont établi que les coups de vent atteignent la vitesse de 270 km/h, frappent la surface de l'océan et créent des vagues d'une hauteur de 40 m capables de renverser des navires et détruire la trajectoire du vol des avions de ligne.

En règle générale, les nuages ne créent pas de figures géométriques régulières et n'ont pas de lignes précises, mais au-dessus du Triangle des Bermudes, ce phénomène devient bien réel, expliquent les scientifiques.

Depuis des décennies, le Triangle des Bermudes nourrit les théories conspirationnistes, les sujets littéraires et élargit la production cinématographique. Ceux qui sont d'avis qu'une disparition énigmatique dans cette zone peut réellement avoir lieu avancent des hypothèses pour l'expliquer, des phénomènes météorologiques aux enlèvements faits par des extraterrestres ou des habitants de l'Atlantide.

Cependant, pour les sceptiques, la disparition des navires dans le Triangle des Bermudes ne se passe pas plus souvent que dans d'autres régions de l'océan mondial et peut être expliquée naturellement.

La vie dans l'espace affaiblit irrévocablement les muscles du dos

Les cosmonautes qui passent dans l'espace quelques mois d'affilée peuvent être confrontés à des changements irrévocables pour leur santé et à la dégénérescence des muscles de leur dos. Mais le plus grave est que ces problèmes ne disparaissent pas à leur retour sur Terre, d'après les médecins…

Le docteur Douglas Chang et ses collègues de l'Université de Californie à San-Diego aux États-Unis ont découvert les changements irrévocables pour la santé qui apparaissent dans l'organisme des personnes qui quittent l'espace. Ils ont observé la santé de six astronautes de la NASA qui ont passé à bord de la Station spatiale internationale de 4 à 7 mois. Les résultats de leur recherche sont publiés dans un article de la revue Spine.

« Nos observations sont contraires aux anciennes idées selon lesquelles la microgravité influençait les disques intervertébraux. Il nous faut mener des recherches supplémentaires pour comprendre si leur gonflement dans l'espace est lié au phénomène de croissance des astronautes et au risque accru de hernie vertébrale. Cette information est très importante pour la réussite des missions à long terme, y compris vers Mars », a déclaré M. Chang. D'après les auteurs de l'article, tous ces phénomènes susmentionnés sont liés l'un à l'autre et ainsi, ils ont mené des tests avec l'appui de la NASA et de l'équipage de la station. À l'aide d'IRM, juste après le retour des astronautes sur la Terre, les médecins ont éclairé leurs dos. Ils ont refait l'expérience quelques mois après leur retour.

Si l'on passe plusieurs mois dans l'espace, cela provoque la diminution des muscles para-vertébraux, qui sont fixés sur les vertèbres. Ce sont eux qui gèrent le mouvement en soutenant la colonne vertébrale. Le docteur Chang et ses collègues n'ont pas remarqué de changements dans la structure des disques intervertébraux, ce qui montre que les problèmes sont plutôt liés aux muscles qu'aux vertèbres.

Selon les médecins, on peut éviter tous ces problèmes si l'on élabore un ensemble d'exercices qui visent à entraîner les muscles de la colonne vertébrale et qui aident l'équipage de la station spatiale à éviter leur dégénérescence. D'après M. Chang, le yoga peut y aider, mais son efficacité sera examinée au cours d'expériences à bord de la station.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

AVION DE LIGNE

Inventeur William Edward Boeing **Date : 1933** **Lieu : USA**

Avec le modèle 247, Boeing éclipse tous les autres constructeurs de l'époque en incorporant une foule de caractéristiques aérodynamiques et techniques dans un avion de ligne. Cette petite révolution dans la conception des avions de transport commence d'ailleurs plus tôt, lorsque le Boeing Monomail ou le bombardier B-9 émergent déjà de par leurs qualités de vitesse et de sécurité combinées. Le Boeing 247 est plus rapide que les premiers avions de combat américains de l'époque, tels que le Boeing P-12, un biplan à cockpit ouvert.

MAX

22h35 W9

Toni est un petit truand qui braque des supérettes avec son ami Nick. Depuis que sa femme est morte, il est aussi dépassé par sa fille de 6 ans Maxine, dite « Max ». Un jour, ayant fugué, cette dernière rencontre Rose, une prostituée. Elles sympathisent. Le lendemain, Max demande à Rose de s'occuper de son père jusqu'à Noël. Pour faire plaisir à sa fille, Toni accepte. Il lui faut donc réunir de quoi payer Rose.

LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX

22h35 8

Entouré de célébrités, l'animateur dresse le portrait de témoins atypiques qui n'ont pas peur de vivre leurs vices jusqu'au bout. C'est le cas par exemple de Jacqueline et Joe, qui vendent de la charcuterie sur des marchés durant la semaine et passent du bon temps, le week-end venu, dans ce qu'ils appellent des « barbecues libertins ». De son côté, Steeve, pizzaiolo, rêve de mener la vie de la chanteuse Mariah Carey. Et Dorian, persuadé d'être la réincarnation de Dieu sur Terre, envisage de se faire tatouer le pénis. La chroniqueuse Caroline Ithurbide présente également son « JT du péché » et un comédien célèbre se prête à l'exercice de la caméra cachée, durant laquelle, il tente les sept péchés capitaux en une seule séquence.

L'ÉMISSION POLITIQUE

23h05 2

Plusieurs fois ministre depuis 1993, puis Premier ministre de 2007 à 2012, actuel député de la 2e circonscription de Paris, François Fillon est candidat à la primaire de la droite et du centre. A ce titre, il évoque, en compagnie de David Pujadas et Léa Salamé, les grandes questions d'actualité, qui lui permettent de se positionner dans la campagne.

THE NIGHT MANAGER

20h35 3

Apprenant qu'Angela Burr se trouve en possession d'informations confidentielles concernant ses affaires, Roper entreprend de débusquer le traître dans son entourage. Pine accompagne ses nouveaux associés en Turquie pour réaliser une démonstration de la précision des armes de destruction massive qu'il s'apprête à vendre. Rex Mayhew se fait limoger de son poste à la tête des agences de répression par la secrétaire générale.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE MYSTÈRE ENFIELD

22h30 arte

Durant l'automne 1977, à Enfield, dans la banlieue de Londres, la famille Hodgson assiste à plusieurs phénomènes paranormaux. Ainsi, les deux fillettes de 11 et 13 ans, Janet et Margaret, voient la commode de leur chambre se déplacer toute seule, par exemple. Maurice Grosse, spécialiste du sujet et membre de la Société de recherche psychique, s'installe dans la maison pour mieux comprendre la situation.

LES DÉLIRES MAGIQUES HALLOWEEN, MÊME PAS PEUR

20h45 4

Avec sa grande taille et ses tours pleins de fantaisie, Eric Antoine est devenu l'un des plus célèbres magiciens français. Le showman quadragénaire a revisité avec humour des spectacles à l'ancienne. Sur scène, à ses côtés, Calista Sinclair, n'est autre que son épouse avec laquelle il a eu deux enfants. Ils se sont rencontrés dans une école de théâtre, à Paris. Zoom sur leur quotidien et leur vie atypique.

MALÉFIQUE

20h50 M6

Protectrice d'un royaume magique, Maléfique a été trahie par son amour de jeunesse, Stéphane, devenu le roi des humains. Pour se venger, elle s'invite au baptême d'Aurore, la fille de Stéphane, et jette un sort au bébé. Le jour de ses 16 ans, elle s'endormira à jamais. Espérant contrer la malédiction, le roi confie sa fille à trois fées chargées de l'élever en secret. Maléfique regarde Aurore grandir de loin et s'attache peu à peu à elle.

PROFILAGE LES ADIEUX

22h35 TF1

Chloé et Rocher rejoignent Adèle à l'hôpital. Elle se trouve au chevet de sa sœur jumelle qui vient d'être retrouvée avec un bébé dans les bras. Il s'agit de son fils ainsi que de celui de son ravisseur, Argos. Redoutant la réaction de ce dernier quand il réalisera leur disparition, la police place les deux jeunes femmes et l'enfant sous protection rapprochée. De son côté, Courtène travaille dans la maison du criminel afin d'analyser son ordinateur.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

FLAVIE FLAMENT

VIOLÉ E, THIERRY ARDISSON RÉ VÈ LE QUI EST LE VIOLEUR ET L'INSULTE

Samedi 22 octobre, Flavie Flament était l'invitée de Thierry Ardisson dans Salut les terriens sur C8. A cette occasion, l'animatrice de 42 ans a accepté d'en dire plus sur son autobiographie La Consolation, parue le 19 octobre dernier aux éditions JC Lattès, dans laquelle elle raconte l'abus sexuel dont elle a été victime à l'âge de 13 ans de la part d'un célèbre photographe.

Ciara

Est enceinte la chanteuse attend son deuxième enfant

La chanteuse Ciara, très heureuse dans le couple qu'elle forme avec le sportif Russell Wilson depuis l'année dernière, est enceinte ! C'est son mari qui a annoncé la bonne nouvelle sur Instagram.

Camille Lacourt et Valérie Bègue

C'est fini, le couple a divorcé

Camille Lacourt et Valérie Bègue formaient un couple ultra glamour, et depuis l'arrivée de leur fille Jazz une bien jolie famille. Une belle image qui malheureusement aujourd'hui n'est plus d'actualité, comme l'a révélé le médaillé olympique.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 2919 | Jeudi 27 octobre 2016

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h11
Dohr	12h38
Asr	15h58
Maghreb	18h36
Icha	19h55

L'ARMÉE SAHRAOUIE RENFORCE SA PRÉSENCE À EL-GUERGARAT

UN NOUVEL ACQUIS

Après avoir brillamment repris le contrôle de la localité d'El-Guergarat que l'armée marocaine avait occupée illégalement le 11 août dernier, l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a entrepris ces derniers jours de renforcer sa présence dans la région.

Selon des informations qui nous sont parvenues, une unité de l'APLS a établi le 13 octobre dernier un camp de base sur le littoral atlantique des territoires sahraouis libérés. Quelques-uns de ses éléments en ont même profité pour poster de nombreux selfies sur les réseaux sociaux. La détermination affichée par l'APLS dans la reconquête d'El-Guergarat est une preuve supplémentaire que le peuple sahraoui ne se laissera pas déposséder de sa terre quoi qu'il lui en coûte.

Le 11 août 2016, les forces marocaines avaient, rappelle-t-on, traversé leur mur militaire coupant le Sahara occidental pour se diriger vers la zone d'El-Guergarat, située dans le secteur de la 1re région militaire sahraouie. Objectif recherché ? Entreprendre des travaux d'asphaltage d'une route pour mieux contrôler la zone. L'opération avait été présentée comme une action de *«lutte contre la contrebande»* dont souffrirait la région. Les forces marocaines avaient alors mobilisé des unités militaires soutenues par des unités mobiles de transport et de génie militaire, appuyées par une reconnaissance aérienne.

Avant d'entreprendre de stopper cette énième agression de l'armée coloniale marocaine, les leaders du Front Polisario ont interpellé au préalable la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso) sur *«la nouvelle violation flagrante»* par les forces marocaines de l'accord du cessez-le-feu de 1991 et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité à El-Guergarat, une zone relevant de sa tutelle en attente de la décolonisation du Sahara occidental.

A cette occasion, le Front Polisario avait appelé l'ONU à entreprendre d'urgence les mesures adéquates pour que de tels actes de provocation ne se reproduisent plus et à protéger les civils sahraouis sans défense de la répression marocaine à leur encontre et contre leurs biens. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, le secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, avait quant à lui récusé les explications marocaines et dénoncé une "ESCALADE SYSTÉMATIQUE" du Maroc au Sahara ccidental.

Afin d'empêcher d'autres violations marocaines de l'accord du cessez-le-feu signé en 1991 dans l'attente de la décolonisation du Sahara occidental, le Bureau permanent du secrétariat national (SN) du Front Polisario a, pour sa part, demandé de l'ONU et au Conseil de sécurité qu'ils mettent en place un poste de contrôle permanent dans la région.

Le Front Polisario a averti que *«l'absence de pressions directes contre l'Etat marocain de la part de la communauté internationale sur cette approche intransigeante et aventureuse pourrait se traduire comme un feu vert au royaume du Maroc pour procéder à une nouvelle agression militaire contre le peuple sahraoui».*

La balle est dans le camp de l'ONU… comme toujours.

OLYMPIQUE LYONNAIS

RACHID GHEZZAL SUR LE DÉPART

Le milieu de terrain international algérien de l'Olympique Lyonnais, Rachid Ghezzal pourrait quitter son club formateur à l'ouverture du prochain mercato hivernal, car déçu aussi bien par la non revalorisation de son salaire que par la perte de son statut de titulaire, a expliqué hier son frère et manager, Abdelkader Ghezzal.

"Rachid ne dispose d'aucune garantie sur le plan sportif, et cette situation le dérange. Il n'a été titularisé que deux fois cette saison, car le nouveau système de jeu adopté par l'OL est beaucoup plus destiné à faire jouer Nabil Fékir" a expliqué l'ex-attaquant des "Verts", sur les colonnes du journal Le Progrès.

Devenu titulaire indiscutable dans la composante lyonnaise l'an dernier, Ghezzal (24 ans) a eu un début de saison difficile cet été, car le président Jean-Michel Aulas avait commencé par lui proposer de prolonger son contrat, qui expire en juin 2017, contre une rémunération inférieure à ce qu'il pensait mériter.

Un désaccord ayant fini par donner lieu à un sérieux bras de fer entre le président lyonnais et le joueur, qui a fini par se retrouver écarté du groupe professionnel, avant d'être carrément reversé dans l'équipe réserve (CFA).

Après avoir touché le fond, Ghezzal a légèrement remonté la pente, en commençant par réintégrer le groupe professionnel, avant de faire quelques apparitions en compétition officielle, dont deux comme titulaire, avec en prime un joli but contre l'AS Saint-Etienne, en match derby au Parc OL.

C'était cependant insuffisant pour le jeune international algérien, qui était un titulaire indiscutable l'an dernier et qui voulait retrouver son ancien statut, avec tout ce qu'il implique. D'où la possibilité de le voir changer de club à l'ouverture du mercato hivernal.

A partir du 31 décembre prochain, en vertu de l'arrêt Bosman, Ghezzal sera libre en effet de discuter avec n'importe quelle équipe intéressée par ses services.

Le N° 11 lyonnais a, certes, affirmé plusieurs fois que son souhait est de rester dans son club formateur, mais il avait conditionné cette prorogation de contrat par la réception de garanties solides, tant sur le plan financier que sportif. Etant donné que le président Jean-Michel Aulas ne lui a assuré ni l'une ni l'autre jusqu'ici, il est fort à croire que Ghezzal envisagera un départ à l'ouverture du prochain marché des transferts.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

8 MORTS ET 5 BLESSÉS EN 24 HEURES

Huit personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans cinq accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures, au niveau national, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. La wilaya de Tamanrasset déplore le bilan le plus lourd avec 3 morts et 3 blessés suite à une collusion entre un camion et un véhicule léger.

Les secours de la Protection civile sont en outre, intervenus pour le sauvetage de 4 personnes incommodées par la fumée suite à un sinistre à Meftah, wilaya de Blida, et l'extinction 28 autres incendies de forets et de récoltes dans plusieurs wilayas du pays ayant engendré la perte de 1.222 arbres fruitiers ravagés par les flammes.

NOUVEL ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE

LE NOM RÉVÉLÉ AUJOURD'HUI

C'est encore et toujours le suspens au sujet du futur entraîneur des Verts. A en croire la radio chaîne 3, son nom sera révélé jeudi, lors de la réunion du bureau fédéral qui se tiendra à Sidi Moussa. Selon la même source, le successeur du Serbe Milovan Rajevac sera de la réunion où il sera présenté aux membres du BF. Mais une chose est sûre : ce ne sera pas le Belge Vilmots, disqualifié pour gourmandise financière, quand bien même il s'en est défendu. Ce ne sera pas non plus Rolland Courbis qu'on dit être en négociations avancées avec les dirigeants de Lorient pour diriger le club, après le limogeage de Sylvain Ripoll.

Du coup, les spéculations sont relancées. On avance pêle-mêle les noms d'Elie Baup, Hubert Fournier, Eric Roay, Paul Leguen, actuellement au chômage.

Certains avancent aussi la piste Belmadi, l'ex-attaquant des Verts qui a forgé ses armes d'entraîneur dans les pays du Golfe à moins que Hadj Raouraoua, nous sorte de son châpeau une surprise. Toujours est-il que le temps urge, car le prochain match face au Nigéria aura lieu le 12 novembre dans la ville d'Uyo.

3800 MIGRANTS SONT MORTS EN MÉDITERRANÉE EN 2016

UN TRISTE RECORD SELON L'ONU

Un triste record. 3800 migrants sont morts en Méditerranée en 2016. Ce chiffre a été annoncé hier par l'Organisation des Nations unies (ONU) Dans le détail, 3740 personnes ont perdu la vie au cours de la traversée de la Méditerranée en 2016. C'est la pire situation jamais vue, selon l'ONU. Ils tentaient tous de traverser la Méditerranée.

En 2016, 3740 migrants sont morts en tentant cette périlleuse traversée, selon les chiffres donnés par l'Organisation des Nations unies (ONU) ce mercredi. Le chiffre est déjà presque égal à celui de 2015, une année au cours de laquelle 3771 personnes avaient péri au cours de ce voyage. Et ce, alors qu'il manque encore deux mois pour arriver à la fin de l'année. *"Nous pouvons confirmer qu'au moins 3 800 personnes ont péri ou ont disparu en Mer Méditerranée depuis le début de l'année, soit le bilan le plus élevé jamais enregistré"*, a déclaré William Spindler, porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU.